



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3340 — Jeudi 07 Mai 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	2
ATTIJARI VALEURS SICAV	2
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	2

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT-	3-6
---------------------------------------------------------	-----

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/1 »	6
------------------------------------	---

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN -ASSAD-	7
SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS - SOTUMAG -	7
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	8
SICAV ENTREPRISE	8
TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM - TPR -	9
BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-	10
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-	10
GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION - GIF-	11
LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX -ASSURCREDIT	11
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - UBCI -	12

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR -COTUNACE-	12
---------------------------------------------------------------------------	----

COURBE DES TAUX

13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

14

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009 :

- TUNISO EMIRATIE SICAV
- GENERALE OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV BH OBLIGATAIRE
- STRATEGIE ACTIONS SICAV

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :

- AXIS TRESORERIE SICAV
- STRATEGIE ACTIONS SICAV

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :

SOCIETE ASSURANCES SALIM

AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 08 septembre 1999

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2008 fixés à **4,731** dinars net par action, et ce à partir du **jeudi 07 Mai 2009** auprès des guichets d'Attijari Bank.

Il est réservé aux actionnaires le choix de percevoir les produits de dividendes ou de les réinvestir sous forme d'actions **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée de réinvestissement.

2009 - AS - 1332

— *** —

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

ATTIJARI VALEURS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2008 fixés à **1,496** dinars net par action, et ce à partir du **vendredi 29 Mai 2009** auprès des guichets d'Attijari Bank.

2009 - AS - 1333

— *** —

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2008 fixés à **19,203** dinars net par action, et ce à partir du **vendredi 29 Mai 2009** auprès des guichets d'Attijari Bank.

2009 - AS - 1334

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

**COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION
- HAYETT -**

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba- 1001 TUNIS

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 avril 2009, la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation- HAYETT- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie HAYETT, réunie le 24 avril 2009 à 17 heures 30 au siège de la Société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 TUNIS, approuve le rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société pour l'exercice 2008 et prend acte des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2008, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M. Mohamed MATHLOUTHI en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les Etats Financiers de l'exercice 2011.

En conséquence, la composition du conseil d'administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat : qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- PGI HOLDING	2009
- M. Younes BOUCHOUCHA	2010
- M. Rachid BEN JEMIA	2010
- M. Adel GRAR	2010
- AMEN BANK	2010
- COMAR	2010
- COMAR	2010
- M. Mohamed MATHLOUTHI	2011

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **429 718,113 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Réserve légale	21 485,906
Fonds Social	36 492,765
Dividendes statutaires (5%)	200 000,000
Super dividendes (1%)	40 000,000
Réserve pour toutes éventualités	131 739,442
Résultat de l'exercice	429 718,113

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES - SUITE -**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la date de mise en paiement des dividendes au 12 mai 2009.
Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2009 à 25 000,000 dinars.
Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2009 à 12 000,000 dinars.
Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente réunion, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

I L A N
Après affectation du résultat au 31 Décembre 2008

A C T I F	Exercice 2 0 0 8			Exercice 2 0 0 7
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	123 035,094	123 035,092	0,002	0,002
AC14 Acomptes versés	107 490,025		107 490,025	89 334,525
	230 525,119	123 035,092	107 490,027	89 334,527
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	427 158,323	352 876,796	74 281,527	154 825,134
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	19 696,972	15 901,394	3 795,578	4 651,632
	446 855,295	368 778,190	78 077,105	159 476,766
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
des AC312 Terrains et constructions d'exploitation (Actions sociétés immobilières)	3 125 834,810	130 970,258	2 994 864,552	2 520 699,661
AC33 Autres placements financiers				
des AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	4 993 468,418	399 537,678	4 593 930,740	4 693 193,771
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	70 358 121,700		70 358 121,700	62 251 151,700
AC334 Autres prêts	1 442 118,665		1 442 118,665	1 350 199,561
AC336 Autres	1 000,000		1 000,000	1 000,000
	79 920 543,593	530 507,936	79 390 035,657	70 816 244,693
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
annuler AC611 Primes acquises et non émises et primes à	-130 602,810		-130 602,810	-90 487,226
directe AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance	2 339 499,779	56 788,448	2 282 711,331	1 792 456,383
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	28 199,270		28 199,270	62 808,846
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	11 109,152	19 611,189	-8 502,037	-10 084,615
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 107 101,389		3 107 101,389	2 306 060,063
AC633 Débiteurs divers	108 582,948		108 582,948	171 371,107
	5 463 889,728	76 399,637	5 387 490,091	4 232 124,558
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	66 079,962		66 079,962	269 082,218
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	1 056 145,651		1 056 145,651	1 098 611,247
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3 161 095,404		3 161 095,404	3 156 227,796
AC733 Autres comptes de régularisation	952 540,500		952 540,500	554 480,629
AC75 Autres	19 267,130		19 267,130	18 698,042
	5 255 128,647	0,000	5 255 128,647	5 097 099,932
TOTAL DE L'ACTIF	91 316 942,382	1 098 720,855	90 218 221,527	80 394 280,476

RESOLUTIONS ADOPTEES - SUITE -

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31/12/2008

	Exercice 2 0 0 8	Exercice 2 0 0 7
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	4 000 000,000	4 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	2 061 838,065	1 872 119,952
Total capitaux propres après résultat de l'exercice	6 061 838,065	5 872 119,952
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres Provisions	100 000,000	100 000,000
	100 000,000	100 000,000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA320 Provisions d'assurance vie	78 771 707,133	69 624 452,435
PA330 Provision pour sinistres (vie)	939 223,680	781 182,922
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	1 894 451,146	2 003 975,633
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
	81 605 381,959	72 409 610,990
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	800 245,635	453 608,433
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA622 Autres	10 781,965	634,754
PA63 Autres dettes		
PA632 Personnel	8 305,002	20 770,481
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	416 534,486	273 997,156
PA634 Crédoeurs divers	571 946,425	739 130,960
	1 807 813,513	1 488 141,784
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	643 187,990	524 407,750
	643 187,990	524 407,750
Total du passif	84 156 383,462	74 522 160,524
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	90 218 221,527	80 394 280,476

RESOLUTIONS ADOPTEES - (SUITE)**III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES****ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2008**

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE A L'AFFECTATION DU RESULTAT 2008

	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	réserves pour fonds social	réserves pour toutes éventualités	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation	4 000 000,000	343 893,352	50 000,000	437 542,930	1 040 683,670	429 718,113	6 301 838,065
Affectation résultat 2008		21 485,906		36 492,765	131 739,442	-189 718,113	0,000
Dividendes						-240 000,000	-240 000,000
Capitaux propres après affectation	4 000 000,000	365 379,258	50 000,000	474 035,695	1 172 423,112	0,000	6 061 838,065

2009 - AS - 1341

PAIEMENTS D'ANNUITES**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« STB 2008/1 »**

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire « STB 2008/1 » que le remboursement en capital et le règlement des intérêts pour les catégories B, C et D aux taux respectifs de TMM+1,50%, TMM+1,75% et TMM+2% relatif à la première échéance, seront effectués à partir du **vendredi 15 mai 2009** auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

STB 2008/1 Catégorie B:

Principal par obligation : 6,250DT
Intérêt brut par obligation: 6,446DT
Total brut par obligation : 12,696DT

STB 2008/1 Catégorie C:

Principal par obligation : 5,000DT
Intérêt brut par obligation: 6,696DT
Total brut par obligation : 11,696DT

STB 2008/1 Catégorie D:

Principal par obligation : 4,000DT
Intérêt brut par obligation: 6,946DT
Total brut par obligation : 10,946DT

2009 - AS - 1342

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)****SOCIÉTÉ L'ACCUMULATEUR TUNISIEN
- ASSAD -**

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7- 2013 Tunisie -

La Société L'Accumulateur Tunisien -ASSAD-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **mercredi 27 mai 2009**, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire , à 16h00 :**

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de la Société mère arrêtés au 31/12/2008 et des opérations spéciales visées à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés du groupe arrêtés au 31/12/2008.
- Quitus à donner aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Fixation des jetons de présence
- Questions diverses.

*** En Assemblée Générale Extraordinaire , à 17h00 :**

- Augmentation du capital social par incorporation de réserves
- Modification de l'article 6 des statuts.

2009 - AS - 1343

— *** —

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES MARCHÉS DE GROS
- SOTUMAG -**

Siège Social : Route de Naâssen, Bir Kassaa - BEN AROUS-

La Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 15 juin 2009 à 10 H**, à l'hôtel Abous Nawas Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2008.
- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008.
- Approbation du Bilan et des Comptes de Résultats de l'exercice 2008.
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2008.
- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2008.
- Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour les exercices 2009-2010-2011.
- Quitus aux administrateurs.

2009 - AS - 1322

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **jeudi 21 mai 2009** à partir de **16 H 30 mn**, au siège de la société, sis à Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008
- Examen du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement du mandat des administrateurs
- Affectation des résultats de l'exercice 2008

2009 - AS - 1316

— *** —

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de SICAV ENTREPRISE invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 22 mai 2009** à **seize heures**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- o Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- o Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
- o Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008,
- o Quitus aux administrateurs,
- o Affectation des résultats.

2009 - AS - 1307

AVIS DES SOCIETES (suite)ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM****- TPR -**

Siège Social : ZI Sidi Rezig - Rue des Usines - 2033 Mégrine -

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **Judi 7 mai 2009**, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire , à 15h00 :**

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2008.
- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2008.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Approbation, des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2008.
- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2008.
- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- Information portant franchissement de seuil par certains actionnaires
- Reconduction de l'autorisation du rachat et de la vente des actions propres de la société
- Désignation d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2008, 2009 et 2010.
- Pouvoirs en vue des formalités

*** En Assemblée Générale extraOrdinaire , à 16h00 :**

- Augmentation du capital par incorporation des réserves
- Modification de l'article 6 des Status
- Pouvoirs en vue des Formalités

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE
- BNA -**

Siège Social : Rue Hédi Nourira, Tunis -

La Banque Nationale Agricole porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 15 Mai 2009 à 09 Heures** à l'hôtel ABOU NAWAS TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2008.
- 2- Lecture des rapports de Commissariat aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2008, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
- 3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2008, et quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.
- 6- Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nourira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) durant le délai légal.

2009 - AS - 1300

— *** —

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
- STAR -**

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
- GIF-**

Siège social : Km 35 GP1 - 8030 Grombalia -

La Société Générale Industrielle de Filtration - GIF - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à 15H** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (I.A.C.E), avenue Principale -1053 - Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des affaires du Groupe,
- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des sociétés du Groupe «comptes consolidés»,
- Approbation des états financiers de la société GIF FILTER SA et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2008,
- Nomination d'un Administrateur,
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2009,
- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2009,
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de la vente des actions propres à l'entreprise,
- Délégation de pouvoirs.

2009 - AS - 1278

— *** —

**LES ASSURANCES DES CRÉDITS COMMERCIAUX
- ASSURCRÉDIT-**

Siège Social :7, rue 8010, Cité Montplaisir - 1002 Tunis -

Les Assurances des Crédits Commerciaux -Assurcrédit- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 14 mai 2009 à 10H**, au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur «COTUNACE» sis à Tunis, rue 8006, Montplaisir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008.
- 2) Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs l'exercice 2008.
- 3) Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2008.
- 4) Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5) Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2008.
- 6) Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanant d'Audit relatifs à l'exercice 2008.
- 7) Quitus aux Administrateurs
- 8) Projet d'abandon de créances.

2009 - AS - 1269

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

**L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE
- UBCI -**

Siège Social : 139, Avenue de la Liberté, - 1002 Tunis -

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Vendredi 08 mai 2009**, à 10h00 à l'hôtel Acropole «Salle ROTONDE» au Berges du Lac 1053, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration, des bilans et comptes de résultats relatifs à l'exercice 2008,
2. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
3. Affectation des résultats de l'exercice 2008,
4. Quitus aux administrateurs et approbation de l'allocation des jetons de présence,
5. Ratification de la décision portant remplacement d'un administrateur,
6. Renouvellement du mandat de trois administrateurs,
7. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

2009 - AS - 1268

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

**COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE
DU COMMERCE EXTERIEUR
- COTUNACE -**

Siège social : Rue 8006 Montplaisir - 1002 Tunis -

La COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR (COTUNACE) informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **10 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 février 2009 et ouverte à la souscription le 17 mars 2009, a été réalisée par :

- l'émission de 60 000 actions nouvelles de nominal 100 dinars souscrites en numéraire à raison de six (6) actions nouvelles à souscrire en numéraire pour cinq (5) actions anciennes ;
- l'attribution de 40 000 actions gratuites aux anciens actionnaires à raison de quatre (4) actions nouvelles gratuites pour cinq (5) actions anciennes.

Le capital social est ainsi porté à 15 000 000 dinars divisé en **150 000 actions** de nominal 100 dinars et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

2009 - AS - 1315

AVIS

COURBE DES TAUX DU 07 MAI 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,360%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,348%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,295%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,284%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,247%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,234%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,232%	1 022,448
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010	4,221%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,281%	1 044,899
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,618
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 068,406
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 134,868
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 173,591
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 126,213
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,439
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 139,124
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,279
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,130

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 06/05/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 07/05/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,323	127,334	1,774	1,41%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,899	100,909	*** 1,300	1,26%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,905	103,915	1,724	1,69%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,099	102,109	*** 1,380	1,31%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	101,488	101,500	*** 1,588	1,52%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,628	102,935	*** 2,811	2,68%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,731	104,742	1,545	1,50%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,534	104,545	1,507	1,46%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	103,602	103,612	*** 1,634	1,54%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,547	106,559	1,517	1,44%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	105,645	105,656	*** 2,037	1,89%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	105,536	100,818	*** 1,542	1,48%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,912	104,923	1,531	1,48%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,844	107,854	1,625	1,53%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,878	105,890	1,443	1,38%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,543	103,553	*** 1,527	1,44%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	108,089	-	-	-
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,574	105,584	1,366	1,31%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,452	102,464	*** 1,515	1,44%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,532	101,544	*** 1,498	1,43%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,682	104,694	1,605	1,56%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	102,199	102,209	*** 2,279	2,20%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,859	104,871	1,320	1,27%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	101,800	101,869	*** 1,441	1,42%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,153	1,154	0,014	1,23%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,985	10,986	0,153	1,41%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,146	10,147	*** 0,143	1,37%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,817	104,893	1,529	1,48%
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,552	103,562	1,049	1,02%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	101,977	-	-	-
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,033	42,037	0,546	1,32%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,573	30,576	0,413	1,37%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	79,322	79,198	*** 6,080	8,26%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	117,026	116,627	13,568	13,17%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1165,837	1162,802	128,122	12,38%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,297	63,061	1,741	2,84%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,807	100,790	*** 4,753	4,74%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	61,288	61,178	*** 4,452	7,70%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,945	47,049	2,574	5,79%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	52,097	52,025	2,393	4,82%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,951	96,917	2,102	2,22%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	99,011	98,866	4,078	4,30%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	14,035	14,021	0,673	5,04%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	80,490	80,517	6,224	8,38%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	205,912	206,137	*** 19,261	10,06%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,128	111,723	*** 7,350	6,81%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 541,725	1 539,575	104,489	7,28%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 726,593	1 728,087	105,188	6,48%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 150,212	150,739	9,750	6,92%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 138,983	139,412	5,847	4,38%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 126,234	126,448	3,441	2,80%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,680	1,698	0,179	11,78%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,468	1,481	0,132	9,79%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 404,880	8 456,366	561,094	7,11%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,002	11,000	*** 0,331	3,02%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,690	11,679	*** 0,382	3,30%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	13,977	13,985	*** 1,120	8,57%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	12,780	12,761	*** 1,139	9,54%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 107820	107,923	*** 10,350	10,27%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 109,051	109,796	8,611	8,51%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 108,821	108,949	4,914	4,72%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,751	14,712	1,623	12,40%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 090,998	1 095,128	43,919	4,18%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 589,031	5 614,592	279,556	5,24%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,579	115,388	3,220	2,87%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 108,875	109,189	5,900	5,71%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 037,049	1 048,914	38,139	3,77%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	109,672	-	-	-
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	523,888	-	-	-
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 116,681	116,528	7,687	7,06%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	104,515	103,947	6,918	7,13%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	105,550	105,402	5,078	5,06%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	104,147	103,919	3,563	3,55%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,824	101,738	1,354	1,35%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 103,448	103,703	3,380	3,37%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 104,169	104,567	4,754	4,76%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,579	10,708	0,708	7,08%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 100,000	100,095	0,095	0,09%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF :

Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV
ARRETEE AU 31/03/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 mars 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 20.390.447, un actif net de D : 20.369.228 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 212.714.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 31 mars 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « CIL » ainsi que par « Tunisie Leasing » représentent respectivement 10,86% et 10,65% de l'actif net, se situant ainsi au dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

**Le commissaire aux comptes :
Fayçal Derbal**

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2009

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	13 954 339	3 704 310	10 062 259
Obligations et valeurs assimilées		13 134 069	3 703 237	9 251 696
Titres OPCVM		820 270	1 073	810 563
Placements monétaires et disponibilités		6 398 902	531 715	6 564 489
Placements monétaires	5	3 383 830	206 590	3 400 234
Disponibilités		3 015 072	325 125	3 164 255
Créances d'exploitation	6	37 206	2 646	22 197
TOTAL ACTIF		20 390 447	4 238 671	16 648 945
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	1 530	280	1 228
Autres créditeurs divers	8	19 689	8 210	10 365
TOTAL PASSIF		21 219	8 490	11 593
ACTIF NET				
Capital	13	19 214 798	3 939 483	15 862 075
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		938 699	240 887	144
Sommes distribuables de l'exercice en cours		215 731	49 811	775 133
ACTIF NET		20 369 228	4 230 181	16 637 352
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		20 390 447	4 238 671	16 648 945

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2008</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	154 683	48 930	293 186
Revenus des obligations et valeurs assimilées		154 683	48 930	293 144
Revenus des titres OPCVM		-	-	42
Revenus des placements monétaires	10	65 584	5 185	114 529
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		220 267	54 115	407 715
Charges de gestion des placements	11	(302)	(310)	(1 257)
REVENU NET DES PLACEMENTS		219 965	53 805	406 458
Autres charges	12	(15 886)	(4 699)	(23 519)
RESULTAT D'EXPLOITATION		204 079	49 106	382 939
Régularisation du résultat d'exploitation		11 652	705	392 194
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		215 731	49 811	775 133
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(11 652)	(705)	(392 194)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		8 753	10	10 065
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	-	-
Frais de négociation		(118)	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		212 714	49 116	393 004

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	212 714	49 116	393 004
Résultat d'exploitation	204 079	49 106	382 939
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 753	10	10 065
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	-
Frais de négociation	(118)	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(319 209)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	3 519 162	236 427	12 618 919
Souscriptions			
- Capital	5 918 397	1 024 666	16 484 409
- Régularisation des sommes non distribuables	1 332	1	6 156
- Régularisation des sommes distribuables	320 371	69 014	669 539
Rachats			
- Capital	(2 574 805)	(802 527)	(4 354 682)
- Régularisation des sommes non distribuables	(836)	(1)	(1 207)
- Régularisation des sommes distribuables	(145 297)	(54 726)	(185 296)
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 731 876	285 543	12 692 714
ACTIF NET			
En début de période	16 637 352	3 944 638	3 944 638
En fin de période	20 369 228	4 230 181	16 637 352
NOMBRE D'ACTIONNAIRES			
En début de période	161 368	37 853	37 853
En fin de période	195 383	40 115	161 368
VALEUR LIQUIDATIVE	104.253	105.451	103.102
TAUX DE RENDEMENT	1.12%	1.19%	4.70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/03/2009**

(Unité en Dinar tunisien)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 31 Mars 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 -Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 -Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3 - Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 -Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 -Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2009 à D : 13.954.339 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		12 718 802	13 134 069	64.48%
Obligations		6 200 000	6 311 946	30.99%
Emprunt AIL 2009/1	7 000	700 000	703 690	3.45%
Emprunt ATL (taux fixe)	5 000	500 000	517 030	2.54%
Emprunt ATL (taux variable)	5 000	500 000	515 932	2.53%
Emprunt Attijari BANK 2008/1	4 000	400 000	405 465	1.99%
Emprunt Banque de l' Habitat	6 000	600 000	628 813	3.09%
Emprunt CIL 2008/1	5 000	500 000	515 315	2.53%
Emprunt STB 2008/2	15 000	1 500 000	1 508 975	7.41%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3 000	300 000	308 206	1.51%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7 000	700 000	706 383	3.47%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5 000	500 000	502 137	2.47%
Bons du trésor assimilables		6 320 368	6 600 600	32.40%
BTA 10/2013	100	98 300	100 905	0.50%
BTA 05/2022	900	875 700	921 832	4.53%
BTA 02/2015	685	699 728	703 053	3.45%
BTA 07/2017	300	297 810	309 751	1.52%
BTA 05/2022	1 100	1 084 600	1 140 028	5.60%
BTA 07/2017	700	709 730	736 226	3.61%
BTA 07/2017	500	507 750	528 646	2.60%
BTA 05/2022	500	508 250	535 703	2.63%
BTA 05/2022	500	504 000	531 597	2.61%
BTA 05/2022	1 000	1 034 500	1 092 859	5.37%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	221 523	1.09%
BTZC 10/2016	368	198 434	221 523	1.09%
Titres OPCVM		800 348	820 270	4.03%
Actions des SICAV		800 348	820 270	4.03%
SICAV AXIS TRESORERIE	10	1 038	1 077	0.01%
SANADETT SICAV	4 250	449 021	465 065	2.28%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 350	350 289	354 128	1.74%
TOTAL		13 519 150	13 954 339	68.51%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2009 à D : 3.383.830 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	2 624 784	2 657 385	13.05%
BT CIL du 02/06/2008 (pour 360 jours au taux de 6,22%)	667 208	694 808	3.41%
BT CIL du 16/03/2009 (pour 730 jours au taux de 5,45%)	1 000 000	1 001 937	4.92%
BT TL du 06/03/2009 (pour 360 jours au taux de 5,6%)	957 576	960 640	4.72%
Comptes à terme	200 000	206 472	1.01%
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200 000	206 472	1.01%
Certificats de dépôt	500 000	519 973	2.55%
Certificat de dépôt BTE au 16/06/2011(au taux de 6,22%)	500 000	519 973	2.55%
Total	3 324 784	3 383 830	16.61%

NOTE 6: CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève à au 31/03/2009 à D : 37.206 contre D : 2.646 au 31/03/2008 et représente, exclusivement, le montant des intérêts à recevoir au titre des dépôts à vue.

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31/03/2009 à D : 1.530 contre D : 280 au 31/03/2008 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2009 à D : 19.689 contre D : 8.210 au 31 mars 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	4 544	3 124
Redevances du CMF	1 700	340
Rémunération du PDG	3 404	3 216
Loyer	2 120	623
Etat, taxes et versements assimilés	245	98
Publications et frais divers	2 456	809
Jetons de présence	668	-
Frais de négociation	118	-
Dividendes à payer	24	-
Autres	4 410	-
Total	19 689	8 210

NOTE 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2009 à D : 154.683 contre D : 48.930 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2009	Trimestre 1 2008
<u>Revenus des obligations</u>		
- Revenus des obligations	68 725	3 889
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	85 958	45 041
TOTAL	154 683	48 930

NOTE 10 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 à D : 65.584 contre D : 5.185 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2009	Trimestre 1 2008
Intérêts des billets de trésorerie	13 200	-
Intérêts des comptes à terme	2 458	2 520
Intérêts sur comptes de dépôt à vue	37 272	2 665
Intérêts des certificats de dépôt	12 654	-
TOTAL	65 584	5 185

NOTE 11 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2009 à D : 302 contre D : 310 du 01/01 au 31 mars 2008, et représente le montant de la rémunération du dépositaire.

NOTE 12 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2009 à D : 15.886 contre D : 4.699 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 405	744
Rémunération du CMF	4 729	1 034
Rémunération du PDG	1 454	1 567
Rémunération du personnel	4 223	-
Taxes et versements assimilés	508	135
Loyer	369	373
Publications et frais divers	2 530	846
Jetons de présence	668	-
Total	15 886	4 699

NOTE 13 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier 2009 au 31 Mars 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	15 862 075
Nombre de titres	161 368
Nombre d'actionnaires	155

Souscriptions réalisées

Montant	5 918 397
Nombre de titres émis	60 209
Nombre d'actionnaires nouveaux	44

Rachats effectués

Montant	(2 574 805)
Nombre de titres rachetés	(26 194)
Nombre d'actionnaires sortants	(17)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 753
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	496
Frais de négociation	(118)

Capital au 31-03-2009

Montant	19 214 798
Nombre de titres	195 383
Nombre d'actionnaires	182

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE GENERALE OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31/03/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 mars 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 mars 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.398.794 un actif net D : 12.368.767 ,et un bénéfice de la période de D : 130.402.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 31 Mars 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants oncernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- s remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 26,8% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

**Le commissaire aux comptes :
FINOR - Mustapha Mahjoub**

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2009
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	8 081 887.755	7 947 606.068	8 330 959.035
Obligations et valeurs assimilées		7 335 988.613	7 231 437.842	7 607 679.749
Titres des Organismes de Placement Collectif		745 899.142	716 168.226	723 279.286
Placements monétaires et disponibilités		4,315,026.289	3 185 222.333	3 612 835.797
Placements monétaires	6	2 998 240.200	1 798 533.557	2 989 348.152
Disponibilités		1 316 786.089	1 386 688.776	623 487.645
Créances d'exploitation		1,880.331	1 549.531	2 017.738
TOTAL ACTIF		12 398 794.375	11 134 377.932	11 945 812.570
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	20 868.467	15 089.332	20 047.616
Autres créditeurs divers	9	9,159.094	9 837.463	14 743.026
TOTAL PASSIF		30 027.561	24 926.795	34 790.642
ACTIF NET				
Capital	12	11 711 526.709	10 461 360.100	11 373 837.402
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		551 948.924	545 624.222	40 896.667
Sommes distribuables de l'exercice en cours		105 291.181	102 466.815	496 287.859
ACTIF NET		12 368 766.814	11 109 451.137	11 911 021.928
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 398 794.375	11 134 377.932	11 945 812.570

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/01/2009 au 31/03/2009	du 01/01/2008 au 31/03/2008	Année 2008
Revenus du portefeuille-titres	5	99 193.600	93 272.933	449 529.106
Revenus des obligations et valeurs assimilées		97 496.700	90 074.981	388 191.566
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 696.900	3 197.952	61 337.540
Revenus des placements monétaires	7	26 417.586	14 909.136	103 527.789
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		125 611.186	108 182.069	553 056.895
Charges de gestion des placements	10	(18 508.467)	(15 089.332)	(69 998.294)
REVENU NET DES PLACEMENTS		107 102.719	93 092.737	483 058.601
Autres charges	11	(1 738.127)	(1 752.537)	(7 038.370)
RESULTAT D'EXPLOITATION		105 364.592	91 340.200	476 020.231
Régularisation du résultat d'exploitation		(73.411)	11 126.615	20 267.628
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		105 291.181	102 466.815	496 287.859
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		73.411	(11 126.615)	(20 267.628)
Plus ou moins values réalisées sur titres		21 564.205	7 075.708	7 079.225
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		3 473.555	4 267.728	(1 391.927)
RESULTAT DE LA PERIODE		130 402.352	102 683.636	481 707.529

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01/2009 au 31/03/2009</i>	<i>du 01/01/2008 au 31/03/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		130,402.352	102,683.636	481,707.529
Résultat d'exploitation		105,364.592	91,340.200	476,020.231
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3,473.555	4,267.728	(1,391.927)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		21,564.205	7,075.708	7,079.225
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-	-	(496,540.800)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		327,342.534	1,795,703.579	2,714,791.277
Souscriptions				
- Capital		5,489,295.966	3,115,603.200	16,244,277.280
- Régularisation des sommes non distribuables		5,550.944	1,940.753	(20,219.487)
- Régularisation des sommes distribuables		283,371.891	159,035.506	627,862.215
Rachats				
- Capital		(5,176,688.292)	(1,420,679.520)	(13,626,519.040)
- Régularisation des sommes non distribuables		(5,507.071)	(794.243)	16,664.877
- Régularisation des sommes distribuables		(268,680.904)	(59,402.117)	(527,274.568)
VARIATION DE L'ACTIF NET		457,744.886	1,898,387.215	2,699,958.006
ACTIF NET				
En début de période		11,911,021.928	9,211,063.922	9,211,063.922
En fin de période		12,368,766.814	11,109,451.137	11,911,021.928
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période		115,191	88,674	88,674
En fin de période		118,357	105,843	115,191
VALEUR LIQUIDATIVE		104.504	104.962	103.402
TAUX DE RENDEMENT		1.07%	1.05%	4.17%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2009**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2009 à D : 8.081.887,755, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés				
		7,148,230.000	7,335,988.613	59.31%
Obligations des sociétés				
		4,390,000.000	4,494,374.909	36.34%
AFRICA 2003 A	1,000	40,000.000	41,295.342	0.33%
AIL 2009/1	2,000	200,000.000	201,054.246	1.63%
AMEN BANK 2006	3,000	240,000.000	241,990.740	1.96%
ATB BANK 2007/1	5,000	480,000.000	503,243.510	4.07%
ATL 2004/1	2,500	50,000.000	51,811.507	0.42%
ATL 2006/1	3,000	300,000.000	312,394.521	2.53%
E.SUB BH 2007/1	1,500	150,000.000	152,383.430	1.23%
BTKD 2006	5,000	300,000.000	304,273.973	2.46%
CIL 2002/3	600	12,000.000	12,001.973	0.10%
CIL 2003/1	1,000	40,000.000	41,000.329	0.33%
CIL 2004/1	2,000	120,000.000	123,369.206	1.00%
CIL 2004/2	1,300	26,000.000	26,003.990	0.21%
CIL 2007/2	3,150	252,000.000	253,364.252	2.05%
E.SUB CIL 2008/1	4,000	400,000.000	404,830.685	3.27%
EL WIFAK	500	30,000.000	31,175.342	0.25%
GL 2003-1	2,000	80,000.000	83,221.917	0.67%
GL 2004-1	3,500	70,000.000	70,878.740	0.57%
SKANES BEACH	1,000	60,000.000	62,812.602	0.51%
TUNISIE LEASING 2004-2	2,500	50,000.000	50,007.671	0.40%
TUNISIE LEASING 2006-1	3,000	180,000.000	183,513.206	1.48%
TUNISIE LEASING 2007-1	4,000	320,000.000	322,872.110	2.61%
UTL 2004	2,000	120,000.000	120,018.411	0.97%
UTL 2005/01	2,000	160,000.000	164,492.274	1.33%
UNIFACTOR 2008	2,000	160,000.000	160,410.302	1.30%
PANOBOIS 2007	500	50,000.000	52,535.890	0.42%
HL 2008/1	3,000	300,000.000	314,699.836	2.54%
ATL 2008/1	2,000	200,000.000	208,718.904	1.69%
Bons du trésor assimilables				
		2,758,230.000	2,841,613.704	22.97%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	400	414,320.000	431,475.881	3.49%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	150	155,370.000	162,257.637	1.31%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	300	310,950.000	323,729.078	2.62%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99,640.000	104,449.863	0.84%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202,400.000	201,712.641	1.63%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100,950.000	100,729.976	0.81%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489,000.000	500,564.931	4.05%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488,750.000	500,314.931	4.04%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496,850.000	516,378.767	4.17%
Titres des Organismes de Pacement Collectif				
		733,714.227	745,899.142	6.03%
Titres des OPCVM				
		589,337.227	600,688.820	4.86%
SANADETT SICAV	310	33,727.480	33,922.370	0.27%
SICAV ENTREPRISE	1,030	105,162.316	108,364.240	0.88%
AXIS TRESORERIE	614	64,600.979	66,106.310	0.53%
UNIVERS SICAV	1,300	135,593.629	137,949.500	1.12%
FCP SALAMETT CAP	2,500	27,069.552	27,355.000	0.22%
FCP SALAMETT PLUS	2,500	25,147.500	26,292.500	0.21%
FINA SICAV	1,900	198,035.771	200,698.900	1.62%
Fonds commun de créances				
		144,377.000	145,210.322	1.17%
FCC BIAT P1	100	44,377.000	44,611.622	0.36%
FCC BIAT P2	100	100,000.000	100,598.700	0.81%
TOTAL		7,881,944.227	8,081,887.755	65.34%

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 99.193,600 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2009, contre D : 93.272,933 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2009	Trimestre 1 2008
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	61,052.772	56,407.035
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts des BTA	36,443.928	33,667.946
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	1,696.900	3,197.952
TOTAL	99,193.600	93,272.933

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2009 à D : 2.998.240,200 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% Actif net
Billets de trésorerie	1,000,000	997,563.002	999,878.150	8.08%
TUNISIE FACTORING au 02/04/2009 à 5,5%	1,000,000	997,563.002	999,878.150	8.08%
Dépôt à vue	2,000,000	1,997,998.063	1,998,362.050	16.16%
Dépôt à vue ATB au 10/04/2009 à 4,10%	2,000,000	1,997,998.063	1,998,362.050	16.16%
TOTAL	3,000,000	2,995,561.065	2,998,240.200	24.24%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2009 à D : 26.417,586 , contre D : 14.909,136 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2009	Trimestre 1 2008
Intérêts des billets de trésorerie	22,171.651	6,729.658
Intérêts des dépôts à vue	4,245.935	8,179.478
TOTAL	26,417.586	14,909.136

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2009 à D : 20.868,467 contre D : 15.089,332 au 31/03/2008 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Rémunération du dépositaire	2,941.918	586.776
Rémunération du gestionnaire	17,926.549	14,502.556
Total	<u>20,868.467</u>	<u>15,089.332</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2009 à D : 9.159,094 contre D : 9.837,463 au 31/03/2008 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1,350.765	1,675.134
Etat, Retenue à la source	-	354.000
Autres	7,808.329	7,808.329
Total	<u>9,159.094</u>	<u>9,837.463</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2009 à D : 18.508,467 contre D : 15.089,332 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2008; se détaillant ainsi :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Commission de gestion de la CGI	17,926.549	14,502.556
Rémunération du dépositaire	581.918	586.776
Total	<u>18,508.467</u>	<u>15,089.332</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2009 à D : 1.738,127 contre D : 1.752,537 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2008; se détaillant ainsi :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1,726.027	1,740.437
Autres	12.100	12.100
	<u>1,738.127</u>	<u>1,752.537</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	11,373,837.402
Nombre de titres	115,191
Nombre d'actionnaires	212

Souscriptions réalisées

Montant	5,489,295.966
Nombre de titres émis	55,594
Nombre d'actionnaires nouveaux	16

Rachats effectués

Montant	(5,176,688.292)
Nombre de titres rachetés	(52,428)
Nombre d'actionnaires sortants	(28)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	43.873
Plus ou moins values réalisées sur titres	21,564.205
Plus ou moins values potentielles sur titres	3,473.555

Capital au 31-03-2009

Montant	11,711,526.709
Nombre de titres	118,357
Nombre d'actionnaires	200

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV BH OLIGATAIRE
ARRETEE AU 31/03/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 mars 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêté au 31 Mars 2009.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Mars 2009, établis conformément aux Normes Comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôt.

2/ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 24,30 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires BH et certificats de dépôts) ou titres garantis (Emprunts Obligataires et Billets de Trésorerie) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

3/ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 13,61 % de son actif en titres émis (Emprunt Obligataire ATTIJARI 2008) ou titres garantis (Certificats de Dépôt « BH ») par « ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

4/ Le portefeuille titre de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » représente 46,10 % de son actif, ce qui est inférieur au seuil minimum de 50 % prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

5/ En date du 10 Mars 2009 et suite à la tombée de l'échéance de 8 600 BTA, la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » a constaté le montant de la décote soit, 38 200 DT au niveau de son actif net. Cet impact positif a été contrebalancé par la constatation d'un amortissement exceptionnel des primes se rapportant aux BTA non encore échus.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations citées au niveau des points 1 à 5, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêtés au 31 Mars 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Mars 2009.

Le commissaire aux comptes :
P/CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31 /03 / 2009
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Période du</u> 01/01/2009 au 31/03/2009	<u>Période du</u> 01/01/2008 au 31/03/2008	<u>Exercice 2008</u>
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	42 456 976	40 575 010	46 439 652
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		40 334 510	38 109 571	44 235 179
b - Obligations et Valeurs assimilées		2 122 466	2 465 439	2 204 473
c - Autres Valeurs		49 636 601	30 884 812	32 915 209
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		49 636 601	30 884 812	32 915 209
a - Placements monétaires	3-3	34 856 357	24 728 439	25 033 291
b - Disponibilités		14 780 244	6 156 372	7 881 918
AC 3 - Créances d'exploitation				
AC 4 - Autres actifs				
TOTAL ACTIF		92 093 577	71 459 822	79 354 861
PASSIF				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-6	97 354	84 731	92 597
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	572 112	411 214	596 202
TOTAL PASSIF		669 467	495 946	688 799
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-5	86 566 484	67 229 043	75 259 231
CP 2 - Sommes distribuables		4 857 626	3 734 833	3 406 830
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 919 021	2 984 384	680
b - Sommes distribuables de l'exercice		938 606	750 449	3 406 151
ACTIF NET		91 424 110	70 963 876	78 666 062
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		92 093 577	71 459 822	79 354 861

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 / 03/ 2009
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Période du</u> 01/01/2009 au 31/03/2009	<u>Période du</u> 01/01/2008 au 31/03/2008	<u>Période du</u> 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	593 876	532 972	2 329 801
a - Dividendes				
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		569 035	502 246	2 212 670
c - Revenus des autres valeurs		24 841	30 726	117 131
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	429 831	385 758	1 489 561
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 023 708	918 731	3 819 362
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	96 174	84 731	349 249
REVENU NET DES PLACEMENTS		96 174	833 999	3 470 113
<u>PR 3 - Autres produits</u>		1 983	2 768	21 565
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	38 702	34 931	120 320
RESULTAT D'EXPLOITATION		890 814	801 836	3 371 358
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		47 791	-51 387	34 793
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		938 606	750 449	3 406 151
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-47 791	51 387	- 34 793
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-6 996	-35 814	- 194 662
* +/- values réalisées sur cession des titres				
* Frais de négociation				
RESULTAT NET DE LA PERIODE		883 819	766 022	3 176 696

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31 / 03 / 2009
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du 01/01/2009 31/03/2009</i>	<i>Période du 01/01/2008 au 31/03/2008</i>	<i>Période du 01/01/2008 31/12/2008</i>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	890 814	801 836	3 371 358
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-6 996	-35 814	- 194 662
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres			
d - Frais de négociation de titres			
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>			3 154 328
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	37 212 909	24 199 698	112 721
* Capital	35 922 500	23 334 700	109 840
* Régularisation des sommes non distrib.	- 498 544	-268 151	- 1 356 939
* Régularisations des sommes distrib.	1 788 953	1 133 150	4 237 542
b - Rachats	25 338 679	28 540 317	108 615
* Capital	24 449 100	27 490 800	105 711
* Régularisation des sommes non distrib.	- 339 392	-317 343	- 1 309 567
* Régularisation des sommes distrib.	1 228 971	1 366 860	4 214 449
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 758 048	-3 574 597	4 127 589
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	78 666 062	74 538 473	74 538 473
b - En fin de période	91 424 110	70 963 876	78 666 062
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>			
a - En début de période	763 152	696 403	721 857
b - En fin de période	877 886	680 296	763 152
VALEUR LIQUIDATIVE	104.14	104.31	103.08
AN 6. TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4.17%	4.09%	4.07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31 / 03 / 2009

(Unité en Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La « SICAV BH OBLIGATAIRE » a procédé le 20 Mai 2005 au changement de la méthode d'évaluation des obligations. Selon la nouvelle méthode, les obligations sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les obligations détenues sur la société « BATAM » ont fait l'objet d'une dépréciation pour risque de défaut de paiement à concurrence du coût d'acquisition

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 42 456 976 Dinars, contre un solde de 40 575 010 Dinars au 31/03/2008. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 31 mars 2009 se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% actif net	Notation ou Garantie
Obligations des sociétés		29 570 000	29 579 733	32,35%	
AFRICA 2003	10 000	400 000	412 953	0,45%	BH
AIL 2005	10 000	400 000	413 050	0,45%	BBB+
ATB 2007/1	20 000	1 920 000	2 014 963	2,20%	BB
ATL 2008/1	5 000	500 000	521 797	0,57%	BBB
ATL 2006/1	25 000	2 500 000	2 603 288	2,85%	BBB
ATL 2007/1	25 000	2 000 000	2 060 690	2,25%	BBB
ATTIJARI BANK 2008	25 000	2 500 000	2 534 156	2,77%	ATTIJARI BANK
BH 2008	45 000	4 500 000	4 716 099	5,16%	BH
BH 2007	10 000	1 000 000	1 016 258	1,11%	BH
BIAT 2002	10 000	200 000	203 068	0,22%	BIAT
BNA 2009	25 000	2 500 000	2 500 296	2,73%	BNA
BTEI 2004	10 000	600 000	623 861	0,68%	BTE
BATAM 2000	8 000	320 000	-	0,00%	D
BATAM 2001	5 000	500 000	-	0,00%	D
BTKD 2006	20 000	1 200 000	1 217 096	1,33%	BTKD
CIL 2002/2	2 000	40 000	41 295	0,05%	BBB
CIL 2003/1	10 000	400 000	410 003	0,45%	BBB
AMEN BANK 2008	7 500	750 000	786 247	0,86%	AMEN BANK
G-LEASING 2004-1	5 000	100 000	101 255	0,11%	BBB
G-LEASING 2003-2	2 500	100 000	100 659	0,11%	BBB
HOTEL HOURIA 2000	8 000	300 000	314 592	0,34%	BTL
PANOBOIS 2007	5 000	500 000	525 359	0,57%	BTE
SKANES-BEACH	4 000	240 000	251 250	0,27%	BTE/AB
STB 2008/1	5 000	500 000	523 640	0,57%	STB
STB 2008/2	25 000	2 500 000	2 514 959	2,75%	STB
STM 2007	12 000	1 200 000	1 232 824	1,35%	BTE
TL 2007-1	15 000	1 200 000	1 216 241	1,33%	BBB+
UNIFACTOR 2005/1	10 000	400 000	412 081	0,45%	ATB
WIFAKLEASE 2006/1	5 000	300 000	311 753	0,34%	BH
Fonds Commun de		2 110 038	2 122 466	2,32%	
FCC 2 BIAT P2	1 000	1 000 000	1 006 020	1,10%	AAAtn
FCC BIAT P1	1 600	710 038	713 958	0,78%	AAAtn
FCC BIAT P2	400	400 000	402 488	0,44%	AAAtn
Titres émis par le Trésor	10 100	10 100 000	10 754 777	11,76%	
BTA 6% mars 2012	600	600 000	602 545	0,66%	ETAT
BTA 7,5% avril 2014	9 500	9 500 000	10 152 232	11,10%	ETAT

Les entrées du portefeuille titres au cours du 1^{er} trimestre 2009 concernent les souscriptions aux emprunts obligataires pour montant total de 5 000 000 Dinars.

Les sorties du portefeuille titres au cours du 1^{er} trimestre 2009 concernent les remboursements des obligations de sociétés échus, les remboursements des BTA, ainsi que les parts des fonds communs de créances pour un montant total de 8 930 533 Dinars.

3 - 2 Note sur les revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille - titres totalisent **593 876** Dinars pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 contre **532 972** Dinars du 01/01/2008 au 31/03/2008 et se détaillent ainsi :

Désignation	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Revenus des obligations	338 072	239 648	1 159 685
- Revenus des Bons du Trésor	230 963	262 598	1 052 985
- Revenus des FCC	24 841	30 726	117 131
Total	593 876	532 972	2 329 801

3 - 3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à **34 856 357** Dinars et se détaille comme suit:

Désignation de titre	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif	Emetteur	Garantie
Certificats de dépôts	18 500 000	18 502 516	20,24%	BH	BH & BS
Billet de Trésorerie HL	3 000 000	2 882 573	3,15%	HL	BH

Billet de Trésorerie MODERN	2 000 000	1 923 841	2.10%	ML	F2
Billet de Trésorerie AIL	1 100 000	1 067 821	1.17%	AIL	BTK
Billet de Trésorerie MODERN	2 000 000	1 930 287	2.11%	ML	F2
Billet de Trésorerie AIL	1 000 000	961 398	1.05%	AIL	BTL
Billet de Trésorerie MOURADI MOLKA	500 000	497 020	0.54%	Hôtel Molka	BH
Billet de Trésorerie MOURADI MOLKA	500 000	476 435	0.52%	Hôtel Molka	BH
Billet de Trésorerie MODERN	1 000 000	963 682	1.05%	ML	F2
Billet de Trésorerie INOPLAST	1 300 000	1 240 466	1.36%	Inoplast	BTL
Billet de Trésorerie INOPLAST	850 000	847 195	0.93%	Inoplast	BTL
Billet de Trésorerie SIH MOURADI	2 000 000	2 008 667	2.20%	El Mouradi	BH
Billet de Trésorerie ST MOURADI	500 000	502 167	0.55%	EI	BH
Billet de Trésorerie SIH MOURADI	1 000 000	1 052 289	1.15%	EI	BH
Total	35 250 000	34 856 357	38.13%	-	-

3 - 4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 à **429 831** Dinars contre **385 758** Dinars pour la période allant du 01/01/2008 au 31/03/2008 et représente le montant des intérêts courus sur les comptes à terme, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie :

Désignation	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Intérêts des comptes à terme	104 181	55 901	281 810
Intérêts des billets de trésorerie	175 009	198 184	757 140
Intérêts des certificats de dépôt	150 641	131 673	450 611
Total	429 831	385 758	1 489 561

3 - 5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2009 se détaillent ainsi :

Libellé	1 ^{er} trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2008
CAPITAL AU 1^{ER} JANVIER		
Montant	75 259 231	71 371 765
Nbre de titres	763 152	721 857
Nbre d'actionnaires	570	533
SOUSCRIPTIONS REALISEES		
Montant (Nominal)	35 922 500	23 334 700
Régul. des sommes non distribuables	(498 544)	(268 151)
Nbre de titres émis	359 225	233 347
RACHATS EFFECTUES		
Montant (Nominal)	(24 449 100)	(27 490 800)
Régul. des sommes non distribuables	339 393	317 343
Nbre de titres rachetés	(244 491)	(274 908)
AUTRES EFFETS SUR LE CAPITAL		
Moins values potentielles sur titres	(6 996)	(35 814)
CAPITAL AU 31 MARS		
Montant	86 566 484	67 229 043
Nbre de titres	877 886	680 296
Nbre d'actionnaire	593	545

3 - 6 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à **97 354** Dinars contre **84 731** Dinars au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Rémunération du gestionnaire à payer	95 883	84 437	91 417
Rémunération du dépositaire à payer	1 471	294	1 180
Total	97 354	84 731	92 597

3 - 7 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à **572 112** Dinars contre **411 214** Dinars au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Jetons de présence	16 023	13 131	7 500
Actionnaires dividendes à payer	519 572	363 857	558 271
Etat retenue à la source	26	53	26
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	28 222	26 330	22 435
Redevance C M F à régler	7358	6 212	6 974
T C L à payer	761	1 481	846

Rémunérations à payer	150	150	150
Total	572 112	411 214	596 202

3 - 8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôts et de gestion conclues par la « SICAV BH OBLIGATAIRE ». Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à **96 174** Dinars contre **84 731** Dinars au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Rémunération du gestionnaire	95 883	84 437	348 069
Rémunération du dépositaire	291	294	1180
Total	96 174	84 731	349 249

3 - 9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du Président de Conseil. Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à **38 702** Dinars contre **34 931** Dinars au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Redevance C.M.F	21 307	18 764	77 349
Honoraires du Commissaire aux comptes	5 787	5 851	23 534
Jetons de présence	8 523	7 505	7 500
Rémunération du Président de Conseil	535	529	2118
T.C.L.	2 444	2 257	9 537
Autres charges	106	25	282
Total	38 702	34 931	120 320

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE STRATEGIE ACTIONS SICAV
ARRETEE AU 31/03/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 mars 2009.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2009.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 mars 2009, font apparaître un total actif de 10 377 772 DT, un actif net de 10 341 267 DT pour 6 949 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 488,166 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 31 mars 2009.

**Le commissaire aux comptes :
Mourad FRADI**

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
ACTIF				
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>				
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		5 721 875	7 564 798	5 715 712
Obligations et valeurs assimilées		1 021 100	509 962	469 080
Titres OPCVM		209 568		410 870
	3.1	6 952 543	8 074 760	6 595 662
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>				
Placements monétaires	3.2	3 180 942	498 498	1 993 993
Disponibilités	3.3	244 287	1 941 012	1 880 132
		3 425 229	2 439 510	3 874 125
<i><u>Créances d'exploitations</u></i>				
TOTAL ACTIF		10 377 772	10 514 270	10 469 787
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	32 328	37 825	161 034
Autres créditeurs divers	3.5	4 177	3 392	2 984
TOTAL PASSIF		36 505	41 217	164 018
ACTIF NET				
Capital	3.7	10 268 075	10 311 640	10 243 625
Sommes distribuables	3.6	73 192	161 413	62 144
Sommes distribuables des exercices antérieurs		60 288	176 971	
Sommes distribuables de l'exercice		12 904	<15 558>	62 144
ACTIF NET		10 341 267	10 473 053	10 305 769
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 377 772	10 514 270	10 469 787

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2009 au 31/03/2009	Du 01/01/2008 au 31/03/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres		10 209	12 900	286 610
Dividendes				255 498
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	10 209	12 900	31 112
Revenus des autres valeurs				
Revenus des placements monétaires	4.2	40 505	13 850	77 083
<i>Total des revenus des placements</i>		50 714	26 750	363 693
Charges de gestion des placements	4.3	<32 328>	<37 825>	<284 312>
Revenu net des placements		18 386	<11 075>	79 381
Autres produits				
Autres charges	4.4	<5 337>	<4 999>	<20 880>
Résultat d'exploitation		13 049	<16 074>	58 501
Régularisation du résultat d'exploitation		<145>	516	3 643
Sommes distribuables de la période		12 904	<15 558>	62 144
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		145	<516>	<3 643>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		206 335	192 202	<291 834>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		147 964	84 841	2 185 617
Frais de négociation		<22 562>	<9 746>	<80 377>
Résultat net de la période		344 786	251 223	1 871 907

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2009 au 31/03/2009	Du 01/01/2008 au 31/03/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		344 786	251 223	1 871 907
Résultat d'exploitation		13 049	<16 074>	58 501
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		206 335	192 202	<291 834>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		147 964	84 841	2 185 617
Frais de négociation		<22 562>	<9 746>	<80 377>
Distributions de dividendes				<160 056>
Transactions sur le capital		<309 288>	<303 822>	<1 931 734>
Souscriptions		230 042	296 433	4 317 426
Capital		224 522	283 923	3 589 157
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		4 179	7 603	707 217
Régularisation des sommes distribuables		1 341	4 907	21 052
Rachats		<539 330>	<600 255>	<6 249 160>
Capital		<530 558>	<584 616>	<5 351 388>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<8 571>	<9 011>	<889 571>
Régularisation des sommes distribuables		<3 342>	<9 691>	<39 624>
Droit de sortie		3 141	3 063	31 423
Variation de l'actif net		35 498	<52 599>	<219 883>
Actif net				
En début de période		10 305 769	10 525 652	10 525 652
En fin de période		10 341 267	10 473 053	10 305 769
Nombre d'actions				
En début de période		7 163	8 634	8 634
En fin de période		6 949	8 383	7 163
Valeur liquidative		1 488,166	1 249,320	1 438,750

**Notes aux états financiers trimestriels
Arrêtés au 31 MARS 2009**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2009 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value

réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2009 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	9 478	64 096	67 279	0,65%
AMEN BANK	8 917	328 113	342 332	3,31%
ARTES	800	8 131	7 950	0,08%
ASSAD	19 400	192 266	223 350	2,16%
ASTREE	625	14 892	40 750	0,39%
ASTREE NG 2008	665	15 845	39 534	0,38%
ATB	16 032	95 116	96 000	0,93%
ATB NG 2008	1 661	10 179	9 401	0,09%
ATB NS 2008	3 871	23 778	21 910	0,21%
ATTIJARI BANK	24 204	392 546	404 931	3,92%
ATTIJARI LEASING	210	2 667	2 848	0,03%
BH	5 178	127 724	128 456	1,24%
BIAT	205	8 310	8 602	0,08%
BNA	25 934	250 813	249 405	2,41%
BT	6 999	781 436	794 584	7,68%
ELECTROSTAR	48 270	508 708	395 645	3,83%
ESSOUKNA	34 874	144 979	158 732	1,53%
I.C.F	4 114	227 797	211 871	2,05%
POULINA G H	24 748	136 641	139 235	1,35%
S.N.M.V.T	3 189	409 713	417 725	4,04%
SFBT	13 210	151 750	157 025	1,52%
SIAME	18 000	42 997	23 400	0,23%
SIMPAR	15 700	420 365	409 920	3,96%
SIMPAR NG 2008	2 624	70 800	65 364	0,63%
SIPHAT	5 000	69 610	74 243	0,72%
SOMOCER	109 263	269 210	227 660	2,20%
SOPAT	1 600	16 398	11 695	0,11%
SOPAT DA 2008	8	4	2	0,00%
SOTETEL	15 755	186 444	165 858	1,60%
SPDIT-SICAF	13 495	66 934	67 402	0,65%
STAR	1 029	93 720	95 519	0,92%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
STB	7 000	63 435	63 018	0,61%
TL DA 2009	8	3	3	0,00%
TL NG 2009	153	3 399	3 228	0,03%
TPR	22 000	113 692	111 547	1,08%
TUNINVEST-SICAR	6 277	74 256	82 820	0,80%
TUNISAIR	2 005	6 686	4 493	0,04%
TUNISAIR NG 2008	2 900	10 030	6 350	0,06%
TUNISIE LEASING	16 569	368 470	372 448	3,60%
UIB	1 400	19 084	19 340	0,19%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		5 791 037	5 721 875	55,31%
<u>B- Titres OPCVM</u>				
SUD OBLIG SICAV	1 000	105 485	105 106	1,02%
MAXULA INVEST.SICAV	1 000	102 131	104 462	1,01%
Total OPCVM		207 616	209 568	2,03%
<u>C- Obligations et valeurs assimilés</u>				
	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif net</u>
1-Obligations de sociétés				
AIL 2009/1	1 500	150 000	150 791	1,46%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 147	1,95%
OCA ATTIJARI BANK 06	20 000	100 375	101 120	0,98%
STB 2008/2	2 000	200 000	201 197	1,95%
TL 2009/1	2 000	200 000	200 855	1,94%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	160 000	165 990	1,61%
Total Obligations de sociétés		1 010 375	1 021 100	9,89%
Total obligations et valeurs assimilées		1 010 375	1 021 100	9,89%
Total		7 009 028	6 952 543	67,23%
3.2 Placements monétaires :				
Le solde de cette rubrique au 31 mars 2009 se détaille comme suit:				
	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>Billets de trésorerie</u>				
ATTIJARI LEASING au 28/04/2009	500 000	493 895	498 168	4,82%
ELECTROSTAR S.A au 30/04/2009	500 000	493 120	497 783	4,81%
CIL au 14/05/2009	700 000	691 588	695 982	6,73%
TUNISIE FACTORING au 20/05/2009	900 000	889 710	894 397	8,65%
UNIFACTOR au 17/04/2009	500 000	498 109	498 992	4,83%
Total billets de trésorerie	3 100 000	3 066 422	3 085 322	29,84%
<u>Bons de trésor à court terme</u>				
BTC 52 semaines 02/03/2010	100 000	95 202	95 620	0,92%
Total Bons de trésor à court terme	100 000	95 202	95 620	0,92%
Total	3 200 000	3 161 624	3 180 942	30,76%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2009 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	216 749	1 828 894	1 645 000
Ventes de titres à encaisser	174 673	206 459	144 012
Amen Bank Pasteur	48 484	13 584	210 379
Liquidation émissions/rachats	-	-	-
Intérêt courus sur dépôt à vue	10 382	7 605	13 471
Coupon à recevoir	< 31 >	-	-
Retenue à la source/dépôt à vue	<2 076 >	<1 521 >	<2 694 >
Achats de titres à régler	<203 894 >	<114 009 >	<130 036 >
	<u>244 287</u>	<u>1 941 012</u>	<u>1 880 132</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2009 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	30 822	36 244	37 980
Rémunération du dépositaire à payer	1 506	1 581	1 771
Commission de performance à payer	-	-	121 283
	<u>32 328</u>	<u>37 825</u>	<u>161 034</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2009 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 041	2 245	2 075
Redevance CMF	871	903	909
Retenue à la source à payer	265	244	-
	<u>4 177</u>	<u>3 392</u>	<u>2 984</u>

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2009 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2008	62 144	<1 856 >	60 288
Exercice 2009	13 049	<145 >	12 904
	<u>75 193</u>	<u><2 001 ></u>	<u>73 192</u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2009 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2009</u>
Capital au 1^{er} janvier 2009	
En Nominal	10 243 625
Nombre de titre	7 163
Nombre d'actionnaires	114
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	224 522
Nombre de titres	157
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués (En Nominal)

Montant	530 558
Nombre de titres	371
Nombre d'actionnaires sortants	7

Autres mouvements

Frais de négociation	<22 562 >
Différences d'estimation (+/-)	206 335
Plus ou moins-value réalisée	147 964
Droit de sortie	3 141
Régularisations	<4 392 >

Capital au 31 mars 2009

Montant	10 268 075
Nombre de titres	6 949
Nombre d'actionnaires	107

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 10 209 DT correspond aux intérêts sur les obligations.

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>31/03/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/03/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Intérêts sur billet	28 077	6 213	29 116
Intérêts sur dépôt à vue	8 307	6 085	29 652
Intérêts sur certificat	3 358	1 110	16 485
Intérêts sur BTC	418	-	-
Autres revenus	345	442	1 830
	<u>40 505</u>	<u>13 850</u>	<u>77 083</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>31/03/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008</u> <u>au</u> <u>31/03/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008</u> <u>au</u> <u>31/12/2008</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	30 822	36 244	156 129
Rémunération du dépositaire	1 506	1 581	6 900
Commission de performance	-	-	121 283
	<u>32 328</u>	<u>37 825</u>	<u>284 312</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>31/03/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/03/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 700	2 250	8 800
Redevance CMF	2 552	2 678	11 694
Autres frais	85	71	386
	<u>5 337</u>	<u>4 999</u>	<u>20 880</u>

**SITUATION ANNUELLE DE AXIS TRESORERIE SICAV
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 31 mars 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'AXIS TRESORERIE SICAV tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'AXIS TRESORERIE SICAV arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'AXIS TRESORERIE SICAV ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la SICAV n'a pas encore établi une convention écrite avec l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue de ses comptes en valeurs mobilières et qui sera en charge de la signature et du dépôt auprès du Conseil du Marché Financier du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Le commissaire aux comptes :

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration d'opérations conclues par votre société avec un de ses administrateurs pouvant rentrer dans le cadre du dit article.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Le commissaire aux comptes :

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

BILAN ARRETE AU 31-12-08
(Exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
AC1- Portefeuille-titres	4.1	21 252 306	16 310 806
Actions , valeurs assimilées et droits attachés		1 602 288	1 527 765
Obligations et valeurs assimilées		19 650 018	14 783 041
AC2- Placements monétaires et disponibilités		11 954 238	13 367 040
Placements monétaires	4.3	11 214 126	12 944 908
Disponibilités		740 112	422 132
AC4- Autres actifs		13 687	16 780
TOTAL ACTIF		33 220 231	29 694 626
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs		28 428	29 539
PA2- Autres créditeurs divers		24 209	22 451
TOTAL PASSIF		52 637	51 990
ACTIF NET			
CP1- Capital	4.5	31 904 713	28 459 662
CP2- Sommes distribuables		1 262 881	1 182 974
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		239	88
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 262 642	1 182 886
ACTIF NET		33 167 594	29 642 636
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		33 220 231	29 694 626

ETAT DE RESULTAT
Exercice de 12 mois clos le 31-12-08
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Exercice clos le 31/12/2008	Exercice clos le 31/12/2007
PR1- Revenus du portefeuille-titres	4.2	1 461 123	1 020 257
Dividendes		167 471	109 070
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 293 652	911 187
PR2- Revenus des placements monétaires	4.4	335 629	367 493
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 796 752	1 387 750
CH1- Charges de gestion des placements	4.6	-323 908	-240 241
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 472 844	1 147 509
CH2- Autres charges	4.7	-58 744	-43 912
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 414 100	1 103 597
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		-151 458	79 289
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		1 262 642	1 182 886
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		151 458	-79 289
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-15 432	2 380
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		231 847	57 376
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 630 515	1 163 353

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercice de 12 mois clos le 31-12-2008
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/2008	Exercice clos le 31/12/2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 630 515	1 163 353
Résultat d'exploitation	1 414 100	1 103 597
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-15 432	2 380
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	231 847	57 376
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-1 257 372	-1 158 828
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	3 151 815	5 307 034
a / Souscriptions	204 203 514	68 066 746
Capital	197 255 474	65 547 141
Régularisation des sommes non distribuables	-16 143	2 564
Régularisation des sommes distribuables	6 964 183	2 517 041
b / Rachats	-201 051 699	-62 759 712
Capital	-193 956 752	-60 434 143
Régularisation des sommes non distribuables	-53 943	-11 749
Régularisation des sommes distribuables	-7 041 004	-2 313 820
VARIATION DE L'ACTIF NET ACTIF NET	3 524 958	5 311 559
en début de période	29 642 636	24 331 078
en fin de période	33 167 594	29 642 636
NOMBRE D' ACTIONS		
en début de période	279 030	228 811
en fin de période	311 372	279 030
VALEUR LIQUIDATIVE	106,521	106,235
TAUX DE RENDEMENT	4,26%	4,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31-12-08

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

AXIS TRESORERIE SICAV est une société à capital variable de type obligataire, régie par le code des OPCVM promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-2003 n° 2003/1.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

AXIS TRESORERIE SICAV est une SICAV de distribution.

Le dépositaire de AXIS TRESORERIE SICAV est ARAB TUNISIAN BANK (ATB).Le gestionnaire est AXIS GESTION.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-08 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels et annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-08 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat**4.1- Note sur le portefeuille titres**

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-08 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons de Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 21 252 306 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/08	% de l'actif net
TITRES OPCVM	15 881	1 597 000	1 602 288	4,823%
FCP AAA	13 580	1 359 951	1 364 383	4,107%
GO SICAV	2 301	237 049	237 905	0,716%
Obligations et valeurs assimilées	147 150	19 123 214	19 650 018	59,153%
Emprunts d'Etat	7 350	7 563 153	7 795 327	23,467%
BTA_6.1_10/2013	500	504 300	509 848	1,535%
BTA_6.75_07/2017	2 700	2 775 733	2 845 238	8,565%
BTA_6.9_05/2022	1 400	1 365 000	1 415 179	4,260%
BTA_7.00_02/2015	1 050	1 078 875	1 131 714	3,407%
BTA_8.25_07/2014	1 700	1 839 245	1 893 347	5,700%
Bons de trésor Zéro Coupon	4 700	2 867 500	2 896 675	8,720%
BTZC_OCTOBRE_2016	4 700	2 867 500	2 896 675	8,720%
Emprunts de sociétés	135 100	8 692 561	8 958 017	26,967%
AB_10A_29/01	1 000	90 000	94 152	0,283%
AB_20A_21/05	3 000	300 000	310 356	0,934%
AIL05/1_5A_16/08	5 000	200 000	203 961	0,614%
ATB_10A_25/05	2 000	180 000	185 211	0,558%
ATL03/1_5A_15/03	2 500	50 000	52 368	0,158%
ATL04/1_5A_16/08	4 000	80 000	81 729	0,246%
ATL04/2_5A_31/03	5 000	200 000	208 469	0,628%
ATL06/1_7A_15/06	11 200	1 120 000	1 151 753	3,467%
ATL07/1_5A_31/08	5 000	400 000	407 009	1,225%
ATL08/1_5A_30/05	1 000	100 000	103 077	0,310%
BTKD06/1_5A_18/12	4 800	288 000	288 552	0,869%
CIL04/2_5A_31/03	3 000	120 000	125 081	0,377%
CIL05/2_7A_14/10	11 000	880 000	890 666	2,681%
CIL07/2_5A_22/02	5 000	500 000	522 306	1,572%
GL03/1_7A_30/07	1 500	60 000	61 529	0,185%
GL03/2_7A_20/02	2 500	150 000	157 770	0,475%
GL04/1_5A_12/01	11 100	444 000	468 837	1,411%
HL08/1_5A_12/05	3 000	300 000	310 617	0,935%
MOURADI03/1_7A_11/06	4 000	240 000	247 818	0,746%
MOURADI05/1_7A_23/06	2 000	200 000	205 471	0,619%
MOURADI05/1_7A_23/06	2 000	200 000	205 471	0,619%
TL03/1_5A_30/01	2 500	50 561	53 286	0,160%
TL03/1_5A_30/01	3 000	60 000	63 271	0,190%
TL04/1_5A_30/04	2 000	40 000	41 596	0,125%
TL04/2_5A_31/03	3 500	140 000	145 928	0,439%
TL04/2_5A_31/03	3 000	120 000	125 081	0,377%
TL05/1_5A_28/10	3 000	120 000	121 197	0,365%
TL06/1_5A_15/11	3 000	180 000	181 205	0,545%
TL07/1_5A_28/10	5 000	500 000	524 082	1,578%
UF05/1_5A_01/09	10 000	400 000	406 952	1,225%
UF08_5A_14/03	7 000	700 000	729 220	2,195%
UTL05/1_7A_30/09	3 500	280 000	283 995	0,855%
TOTAL		20 720 214	21 252 306	63,977%

4.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des actions	167 471	109 070
Revenus des BTA	484 840	248 942
Revenus des BTZ	24 939	4 093
Revenus des obligations de sociétés	783 873	658 152
Total	1 461 123	1 020 257

4.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-08 à 11 214 126 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie, bons de trésor court terme, et dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/08	% actif net
Billets de Trésorerie	8 302 254	8 668 850	26,14%
PRE-COMPTE	5 102 254	5 405 811	16,30%
HL_2000_7.00_90J	1 972 482	1 992 050	6,01%
HOLIV_350_6,9_1460J	288 778	340 859	1,03%
HOLIV_500_7_1820J	395 445	466 795	1,41%
LSTR_200_7,55_70J	197 685	199 372	0,60%
LSTR_300_7,55_90J	295 554	295 603	0,89%
RAN_400_7_1460J	329 243	394 039	1,19%
RAN_450_7,1_1820J	354 911	424 765	1,28%
STEQ_500_6,60%_160J	488 601	498 575	1,50%
STEQ_800_6,6_180J	779 555	793 753	2,39%
POST-COMPTE	3 200 000	3 263 039	9,84%
ALMES_500_7_1120J	500 000	500 778	1,51%
CART_500_7_120J	500 000	525 122	1,58%
CIL_1200_6,3_1096J	1 200 000	1 231 080	3,71%
MAZRAA_1000_6.65_780J	1 000 000	1 006 059	3,03%
Dépôt à terme	1 200 000	1 208 556	3,64%
ABC_500_5,78_030310	500 000	501 812	1,51%
ABC_500_5,78_050609	500 000	501 687	1,51%
BTE_200_5,915_220609	200 000	205 057	0,62%
BON DE TRESOR CT	1 326 433	1 336 720	4,03%
BTC_24 NOVEMBRE 2009	473 830	476 526	1,44%
BTC_27 OCTOBRE 2009	378 913	382 290	1,15%
BTC_27 OCTOBRE 2009	473 689	477 903	1,44%
TOTAL	10 828 687	11 214 126	33,81%

4.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/08	31/12/07
Revenus des billets de trésorerie	270 667	344 974
Revenus des BTC	19 164	5 027
Revenus des autres placements monétaires	23 761	15 848
Revenus des certificats de dépôt	21 146	966
Revenus compte courant rémunéré	891	678
Total	335 629	367 493

4.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à **3 524 958** dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	3 445 051
Variation de la part Revenu	79 907
Variation de l'Actif Net	3 524 958

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2008 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant: 28 459 662

Nombre de titres : 279 030

Nombre d'actionnaires : 344

Souscriptions réalisées

Montant: 197 255 474

Nombre de titres émis : 1 933 972

Nombre d'actionnaires nouveaux : 171

Rachats effectués

Montant: 193 956 751

Nombre de titres rachetés : 1 901 630

Nombre d'actionnaires sortants : 162

Capital au 31-12-2008

Montant: 31 758 384 (*)

Nombre de titres : 311 372

Nombre d'actionnaires : 353

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice 2008.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital de début de période	31 758 384
Variations des plus ou moins values potentielles	-15 432
Plus values réalisées sur cession de titres	231 847

Régularisation des sommes non distribuables	-70 086
Capital au 31-12-2008	31 904 713

4.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre de l'exercice 2008 s'élève à 323 908 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Rémunération du gestionnaire	317 991	234 326	83 665
Rémunération du dépositaire	5 917	5 915	2
Total	323 908	240 241	83 667

4.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

Désignation	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Rémunération du CAC	6 625	6 618	7
Redevance CMF	38 623	27 827	10 796
TCL	3 668	2 902	766
Jetons de présence	3 965	2 121	1 844
Frais bancaires	1 464	993	471
Frais de publicité	4 399	3 451	948
Total	58 744	43 912	14 832

5. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5.1 Transactions avec les parties liées

- La convention de gestion établie entre AXIS TRESORERIE SICAV et AXIS CAPITAL GESTION prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% remplaçant l'ancien taux de 1% applicable jusqu'à la date du 15/05/2008. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire AXIS CAPITAL GESTION se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention, l'écart entre les commissions de gestion facturées et celles fixées conventionnellement s'élève à 41 886 dinars au titre de l'exercice 2008.

Le montant total facturé au titre des commissions de gestion par AXIS CAPITAL GESTION s'élève à 317 991 DT TTC au titre de l'exercice 2008.

Au 31 décembre 2008, la société AXIS CAPITAL GESTION détient 1 135 actions au capital d'AXIS TRESORERIE SICAV.

- AXIS TRESORERIE SICAV, dont le président du Conseil d'Administration est le Directeur Général d'AXIS CAPITAL BOURSE, dispose d'un compte client auprès d'AXIS CAPITAL BOURSE.

5.2 Données par action et ratios pertinents

Données par actions	2008	2007
Revenus des placements	5,770	4,973
Charges de gestion des placements	-1,040	-0,861
Revenu net des placements	4,730	4,112
Autres charges	-0,189	-0,157
Résultat d'exploitation	4,541	3,955
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,486	0,284
Sommes distribuables de l'exercice	4,055	4,239
+ ou - values réalisées sur cession de titres	0,745	0,206
+ ou - values potentielles sur cession de titres	-0,050	0,009
Régularisation du résultat non distribuable	-0,225	-0,03
Sommes non distribuables de l'exercice	0,470	0,182
Distribution des dividendes	-4,239	-4,523
Valeur Liquidative	106,521	106,235
Ratios de gestion des placements	2008	2007
Charges / actif net moyen	-1,03%	-0,89%
Autres charges / actif net moyen	-0,19%	-0,16%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,02%	4,38%

5.3 Evénements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 23 avril 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**SITUATION ANNUELLE DE STRATEGIE ACTIONS SICAV
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société « STRATEGIE ACTIONS SICAV », tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 10 469 787 DT, un actif net de 10 305 769 DT pour 7 163 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 438,750 DT.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que de l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la société « STRATEGIE ACTIONS SICAV » arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et que le résultat de ses opérations et les variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date sont conformes aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

1- Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2008 à raison de :

64,02% dans des actions et des valeurs mobilières. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a dépassé au cours de l'exercice 2008 le taux maximum de 80% tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001 ;

35,98% dans des liquidités et quasi liquidités. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a varié au cours de l'exercice 2008 en dessous du taux minimum de 20% tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001.

2- Les emplois en actions émis par la société ASSAD représentent 11,03% de l'actif au 30 juin 2008, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

II- Vérification et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Nous n'avons pas d'observations à fournir sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

3- Les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas entièrement respectées.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le commissaire aux comptes
Mourad FRADI**

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		5 715 712	7 760 907
Obligations et valeurs assimilées		469 080	1 161 236
Titres OPCVM		410 870	
	3.1	6 595 662	8 922 143
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>			
Placements monétaires	3.2	1 993 993	499 111
Disponibilités	3.3	1 880 132	1 169 466
		3 874 125	1 668 577
<i><u>Créances d'exploitations</u></i>			
<i><u>Autres actifs</u></i>			
TOTAL ACTIF		10 469 787	10 590 720
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.4	161 034	61 584
Autres créditeurs divers	3.5	2 984	3 484
TOTAL PASSIF		164 018	65 068
ACTIF NET			
Capital	3.6	10 243 625	10 343 381
Sommes distribuables	3.7	62 144	182 271
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		62 144	182 271
ACTIF NET		10 305 769	10 525 652
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 469 787	10 590 720

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETATS DE RESULTATS
COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres		286 610	312 716
Dividendes	4.1	255 498	227 805
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	31 112	84 911
Revenus des autres valeurs			
Revenus des placements monétaires	4.3	77 083	85 102
<i>Total des revenus des placements</i>		363 693	397 818
Charges de gestion des placements	4.4	<284 312>	<170 294>
Revenu net des placements		79 381	227 524
Autres produits			
Autres charges	4.5	<20 880>	<19 764>
Résultat d'exploitation		58 501	207 760
Régularisation du résultat d'exploitation		3 643	<25 489>
Sommes distribuables de la période		62 144	182 271
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<3 643>	25 489
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<291 834>	<218 729>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		2 185 617	840 324
Frais de négociation		<80 377>	<68 021>
Résultat net de la période		1 871 907	761 334

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		1 871 907	761 334
Résultat d'exploitation		58 501	207 760
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<291 834>	<218 729>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		2 185 617	840 324
Frais de négociation		<80 377>	<68 021>
<u>Distributions de dividendes</u>		<160 056>	<143 244>
<u>Transactions sur le capital</u>		<1 931 734>	1 312 487
Souscriptions		4 317 426	4 232 850
Capital		3 589 157	3 939 551
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		707 217	244 947
Régularisation des sommes distribuables		21 052	48 352
Rachats		<6 249 160>	<2 920 363>
Capital		<5 351 388>	<2 718 559>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<889 571>	<183 949>
Régularisation des sommes distribuables		<39 624>	<39 444>
Droit de sortie		31 423	21 589
<u>Variation de l'actif net</u>		<219 883>	1 930 577
<u>Actif net</u>			
En début de période		10 525 652	8 595 075
En fin de période		10 305 769	10 525 652
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de période		8 634	7 548
En fin de période		7 163	8 634
<u>Valeur liquidative</u>		1 438,750	1 219,093
<u>Taux de rendement</u>		19,75%	8,32%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008****(MONTANTS EXPRIMES EN DINARS TUNISIENS)****1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value

réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	3 450	19 762	21 364	0,21%
AMEN BANK	11 400	351 674	381 291	3,70%
ARTES	6 500	59 435	58 085	0,56%
ASSAD	54 467	535 555	505 220	4,90%
ASTREE	625	14 892	39 263	0,38%
ASTREE NG 2008	665	15 845	41 130	0,40%
ATB	21 313	127 370	113 769	1,10%
ATB DA 2008	16 610	10 179	8 139	0,08%
ATB NS 2008	3 871	23 778	23 776	0,23%
ATTIJARI BANK	25 143	353 627	345 244	3,35%
BH	7 000	177 727	161 729	1,57%
BIAT	3 065	124 988	113 908	1,11%
BNA	5 000	43 854	44 206	0,43%
BT	3 302	362 744	367 340	3,56%
BTE (ADP)	75	2 303	2 341	0,02%
ELECTROSTAR	26 900	359 839	224 166	2,18%
ESSOUKNA	28 606	117 246	120 117	1,17%
I.C.F	3 735	208 074	192 278	1,87%
POULINA G H	41 500	258 586	251 162	2,44%
S.N.M.V.T	891	107 938	102 936	1,00%
SFBT	2 500	31 508	26 484	0,26%
SIAME	23 200	55 418	31 884	0,31%
SIMPAR	18 550	497 291	454 350	4,41%
SIMPAR NG 2008	2 624	70 800	60 536	0,59%
SOMOCER	102 500	270 629	240 475	2,33%
SOPAT	1 760	18 038	11 246	0,11%
SOPAT DA 2008	8	4	2	0,00%
SOTETEL	7 330	113 599	69 799	0,68%
SOTUVER	13 776	209 747	283 965	2,76%
SPDIT-SICAF	14 500	101 902	59 921	0,58%
STAR	1 150	103 465	105 772	1,03%
STB	17 195	160 920	153 639	1,49%

TPR	63 280	335 264	299 169	2,90%
TUNINVEST-SICAR	16 015	184 684	219 300	2,13%
TUNISAIR	13 500	45 020	35 840	0,35%
TUNISAIR NG 2008	2 900	10 030	7 482	0,07%
TUNISIE LEASING	18 366	395 977	420 539	4,08%
UIB	9 260	109 304	117 845	1,14%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		5 989 016	5 715 712	55,48%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif net</u>
B- Titres OPCVM				
SUD OBLIG SICAV	2 000	210 970	208 014	2,02%
MAXULA INVEST.SICAV	1 959	200 075	202 856	1,97%
Total OPCVM		411 045	410 870	3,99%

<u>C- Obligations et valeurs assimilés</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif net</u>
1-Obligations de sociétés				
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 337	1,95%
OCA ATTIJARI BANK 06	20 000	100 375	103 963	1,01%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	160 000	163 780	1,59%
Total Obligations de sociétés		460 375	469 080	4,55%
Total obligations et valeurs assimilées		460 375	469 080	4,55%
Total		6 860 436	6 595 662	64,02%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	15 617 506
Titres des OPCVM	661 115
	16 278 621

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Prix de Cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Actions	17 371 060	-	19 570 965	2 199 905
Titres des OPCVM	250 070	-	235 782	<14 288>
Obligation	680 000	7 748	687 748	-
	18 301 130	7 748	20 494 495	2 185 617

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 19/01/2009	500 000	498 638	498 774	4,84%
TUNISIE FACTORING au 19/02/2009	500 000	493 846	496 649	4,82%
Total billets de trésorerie	1 000 000	992 484	995 423	9,66%
Certificat de dépôt				
AMEN BANK au 09/01/2009	500 000	499 501	499 601	4,85%
ARAB BANKING COORPORATION au 19/01/2009	500 000	498 854	498 969	4,84%
Total certificat de dépôt	1 000 000	998 355	998 570	9,69%
Total	2 000 000	1 990 839	1 993 993	19,35%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 645 000	677 971
Amen Bank Pasteur	210 379	141 630
Ventes de titres à encaisser	144 012	316 427
Intérêt courus sur dépôt à vue	13 471	6 175
Liquidation émissions/rachats	-	29 259
Retenue à la source/dépôt à vue	< 2 694 >	< 1 235 >
Achats de titres à régler	< 130 036 >	< 761 >
	<u>1 880 132</u>	<u>1 169 466</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Commission de performance à payer	121 283	11 737
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	37 980	48 217
Rémunération du dépositaire à payer	1 771	1 630
	<u>161 034</u>	<u>61 584</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 075	2 590
Redevance CMF	909	894
	<u>2 984</u>	<u>3 484</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>
Capital au 1^{er} janvier 2008	
En Nominal	10 343 381
Nombre de titre	8 634
Nombre d'actionnaires	171
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	3 589 157
Nombre de titres	2 996
Nombre d'actionnaires entrants	14
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	5 351 388
Nombre de titres	4 467
Nombre d'actionnaires sortants	71

Autres mouvements

Frais de négociation	< 80 377 >
Différences d'estimation (+/-)	< 291 834 >
Plus ou moins-value réalisée	2 185 617
Droit de sortie	31 423
Régularisations	< 182 358 >
Résultat antérieur incorporé au capital	4 (i)

Capital au 31 décembre 2008**10 243 625**

Nombre de titres	7 163
Nombre d'actionnaires	114
Taux de rendement	19,75% (ii)

(i) L'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

(ii) Le calcul du taux de rendement à été effectué en tenant compte d'un dividende distribué en 2008 de 21,110 DT par action.

3.7 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Résultat d'exploitation	58 501	207 760
Régularisations du résultat d'exploitation	3 643	< 25 489 >
	<u>62 144</u>	<u>182 271</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dividende ARTES	43 085	-
Dividende ASSAD	30 975	3 899
Dividende TUNISIE LEASING	25 033	18 755
Dividende S.N.V.M.T	23 033	9 690
Dividende ELECTROSTAR	18 930	23 700
Dividende SIMPAR	18 678	13 530
Dividende I.C.F	16 415	10 157
Dividende TUNINVEST-SICAR	14 742	10 494
Dividende BT	14 500	21 903
Dividende SFBT	11 040	31 444
Dividende SUD OBLIG SICAV	8 906	-
Dividende SPID-SICAF	8 508	4 950
Dividende STB	7 584	10 135
Dividende BH	7 346	5 004
Dividende BH NS 2007	1 815	-
Dividende SIAME	1 760	3 868
Dividende ASTREE	1 330	942
Dividende TUNISAIR	725	6 422
Dividende BNA	480	2 425
Dividende BH NG 2007	300	-
Dividende BIAT NS 2006	260	-
Dividende BTE (ADP)	53	-
Dividende MAGASIN GENERAL	-	9 293

Dividende C.I.L	-	7 202
Dividende ATB	-	7 124
Dividende SOTRAPIL	-	6 063
Dividende ATL	-	4 725
Dividende ADWYA	-	3 777
Dividende G.I.F	-	3 289
Dividende TL NS 2006	-	3 057
Dividende BIAT	-	2 113
Dividende SITS	-	2 041
Dividende MAC CROISSANCE FCP	-	1 803
	255 498	227 805

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts sur obligations	31 112	61 076
Intérêts sur BTA	-	23 835
	31 112	84 911

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts sur dépôt à vue	29 652	17 555
Intérêts sur billet de trésorerie	29 116	38 520
Intérêts sur certificats de dépôt	16 485	12 993
Autres revenus	1 830	-
Intérêts BTC	-	16 034
	77 083	85 102

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	156 129	151 731
Commission de performance	121 283	11 737
Rémunération du dépositaire	6 900	6 826
	284 312	170 294

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Redevance CMF	11 694	11 538
Honoraires du commissaire aux comptes	8 800	7 761
Autres frais	386	465
	20 880	19 764

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Revenus des placements	50,774	46,076	32,522
Charges de gestion des placements	<39,692 >	<19,724 >	<16,154 >
Revenus net des placements	11,082	26,352	16,368
Autres produits	-	-	-
Autres charges	<2,915 >	<2,289 >	<3,138 >
Résultat d'exploitation (1)	8,167	24,063	13,230
Régularisation du résultat d'exploitation	0,509	<2,952 >	1,191
Sommes distribuables de l'exercice	8,676	21,111	14,421

Variation des plus (ou moins) values potentielles	<40,742 >	<25,333 >	31,398
Frais de négociation	<11,221 >	<7,878 >	<7,566 >
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	305,126	97,327	65,123
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	253,163	64,116	88,955
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	261,330	88,179	102,185
Droit de sortie	4,387	2,500	0,095
Résultat non distribuable de l'exercice	257,550	66,616	89,050
Régularisation du résultat non distribuable	<25,459 >	7,065	35,251
Sommes non distribuables de l'exercice	232,091	73,681	124,301
Distribution de dividende	<21,110 >	<14,421 >	-
Valeur liquidative	1 438,750	1 219,093	1 138,722

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / actif net	2,76%	1,62%	1,42%
Autres charges / actif net	0,20%	0,19%	0,28%
Résultat distribuable / actif net	0,60%	1,73%	1,27%

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7,25%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7,25%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI et Mr Mourad GUELLATY.

ACTIFS
Exercice clos au 31/12/2008

		Montants en dinars tunisiens	
		Au 31 décembre 2 008	Au 31 décembre 2 007
	Notes		
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	(1)	907 102	842 525
Moins: amortissements		-767 420	-670 962
		139 682	171 563
Immobilisations corporelles	(1)	69 898 007	58 818 217
Moins: amortissements		-44 942 735	-42 375 038
		24 955 273	16 443 179
Immobilisations financières	(2)	939 524	919 576
Moins: provisions		-45 826	-45 826
		893 698	873 750
Total des Actifs immobilisés		25 988 653	17 488 492
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		25 988 653	17 488 492
Actifs courants			
Stocks	(3)	3 166 658	2 405 276
Moins: provisions		-130 942	-28 177
		3 035 716	2 377 099
Clients et comptes rattachés	(4)	14 330 791	12 224 184
Moins: provisions		-116 426	
		14 214 367	12 224 184
Autres actifs courants	(5)	7 696 046	7 540 705
Moins: provisions		-20 000	-20 000
		7 676 046	7 520 705
Placements et autres actifs financiers	(6)	3 312 652	11 626 822
Moins: provisions		-54 583	-54 583
		3 258 069	11 572 239
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	165 267	267 981
Total des actifs courants		28 349 465	33 962 208
TOTAL DES ACTIFS		54 338 118	51 450 700

*Le CMF a invité la société à établir les notes sur les parties liées comme l'exige le système comptable en vigueur.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**Exercice clos au 31/12/2008**

Montants en dinars tunisiens

	Notes	Au 31 décembre 2 008	Au 31 décembre 2 007
Capitaux propres			
Capital social		20 185 050	18 502 975
Réserves		3 764 890	4 557 911
Subventions reçues		163 917	236 900
Résultats reportés		39 095	717 920
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		24 152 952	24 015 706
Résultat de l'exercice		8 773 317	7 981 479
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 600 000	1 600 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	32 926 269	31 997 185
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts			
Autres passifs financiers	(9)	12 509 888	12 503 781
Provisions	(10)	385 000	435 000
Total des passifs non courants		12 894 888	12 938 781
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	5 457 094	3 175 017
Autres passifs courants	(12)	2 237 695	3 337 770
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	822 170	1 947
Total des passifs courants		8 516 959	6 514 734
Total des passifs		21 411 847	19 453 515
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		54 338 118	51 450 700

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2008

(modèle de référence)

Montants en dinars tunisiens

	Notes	Au 31 décembre 2 008	Au 31 décembre 2 007
Revenus	(14)	19 719 379	20 214 721
Coût des ventes	(15)	-12 792 291	-10 941 540
Marge brute		6 927 088	9 273 181
Autres produits d'exploitation	(16)	5 176 045	4 673 253
Frais de distribution	(17)	-1 781 386	-1 656 949
Frais d'administration	(18)	-3 279 880	-4 454 811
Autres charges d'exploitation	(19)	-1 215 490	-1 633 263
Résultat d'exploitation		5 826 377	6 201 411

Produits financiers nets	(20)	1 242 049	728 016
Produits des placements	(21)	246 685	405 449
Produits des participations	(22)	1 942 345	1 799 856
Autres gains ordinaires	(23)	838 987	33 820
Résultat des activités ordinaires avant impôt		10 096 443	9 168 552
Impôt sur les sociétés	(24)	-1 323 126	-1 187 073
Résultat des activités ordinaires après impôt		8 773 317	7 981 479
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		8 773 317	7 981 479

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31/12/2008

(modèle de référence)

Montants en dinars tunisiens

	Notes	Au 31 décembre 2 008	Au 31 décembre 2 007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		27 254 295	26 865 984
Intérêts reçus	(25)	10 609	7 334
Encaissements provenant des placements à court terme	(26)	21 551 685	10 502 490
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-18 721 140	-15 517 349
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(27)	-2 396 697	-2 289 282
Intérêts payés		-465	-64 053
Décaissements provenant des placements à court terme	(28)	-13 405 961	-11 564 535
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		14 292 326	7 940 589
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29)	-10 724 763	-5 555 977
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30)	900 129	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-9 824 634	-5 555 977
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dépôt de garantie			
Décaissement dépôt de garantie			
Dividendes et autres distributions payés	(31)	-7 768 236	-4 780 020
Dividendes et autres distributions reçus	(32)	2 354 333	2 257 990
Encaissement provenant des emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-5 413 903	-2 522 030
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(33)	23 273	
Variation de trésorerie		-922 937	-137 417
Trésorerie au début de l'exercice		266 034	403 451
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(34)	-656 903	266 034

NOTES AUX ETATS FINANCIERS : Situation Provisoire au 31 Décembre 2008
Montants exprimés en Dinars tunisiens

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2008.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	15 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

■ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

■ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

■ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIFS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2007	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	842 525		64 577		907 102
Logiciels	822 525		64 577		887 102
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	58 818 217	11 661 345	<64 577>	<516 978>	69 898 007
Terrains	1 539 305			<12 900>	1 526 405
Constructions	1 792 862		596 372	<50 946>	2 338 288
Matériel et outillage	20 678 745		1 935 841	<108 060>	22 506 526
Matériel de transport	1 742 807		458 118	<17 821>	2 183 104
M.M.B & A.A.I	5 845 118		3 609 569	<327 181>	9 127 506
Emballages	24 295 996		2 685 355	<70>	26 981 281
Immobilisations encours	2 923 384	11 661 345	<9 349 832>		5 234 897
Total	59 660 742	11 661 345		<516 978>	70 805 109

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2007	Dotations 2008	Autres variations	Amortissements au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	670 962	96 458		767 420
Logiciels	670 962	96 458		767 420
Fonds de commerce				
Immobilisations corporelles	42 375 038	3 021 094	<453 398>	44 942 735
Terrains				
Constructions	1 143 006	106 174	<50 946>	1 198 234
Matériel et outillage	16 940 242	1 090 738	<109 349>	17 921 631
Matériel de transport	1 558 014	62 271	<11 158>	1 609 127
M.M.B & A.A.I	3 719 820	448 238	<281 875>	3 886 183
Emballages	19 013 956	1 313 673	<70>	20 327 560
Immobilisations encours				
Total	43 046 000	3 117 552	<453 398>	45 710 155

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Titres de participation	(a)	753 495	753 495
Prêts au personnel	(b)	96 868	90 255
Dépôts et cautionnements		89 161	75 826
Total brut		939 524	919 576
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières		<45 826>	<45 826>
Total net		893 698	873 750

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Matières premières		293 994	185 606
Matières consommables		2 177 050	1 910 251
Gaz fabriqués		579 612	246 814
Travaux en cours		13 066	23 053
Marchandises en transit		102 936	39 552
Total brut		3 166 658	2 405 276
Provision pour dépréciation des stocks		<130 942>	<28 177>
Total net		3 035 716	2 377 099

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Air Liquide Tunisie Services		13 034 945	11 240 081
Autres clients		1 295 846	984 103
Total brut		14 330 791	12 224 184
Provision pour dépréciation des clients		<116 425>	
Total net		14 214 366	12 224 184

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Taxe de formation professionnelle		213 282	222 134
Charges payées ou comptabilisées d'avance		28 095	65 282
Sociétés du Groupe	(a)	477 654	1 395 995
Consignations en douane		44 524	57 150
Produits à recevoir	(b)	5 831 237	5 074 805
TVA		846 502	99 513
Impôt sur les sociétés			358 127
Autres comptes d'actifs courants		254 752	267 699
Total brut		7 696 046	7 540 705
Provision pour dépréciation des autres actifs		<20 000>	<20 000>
Total		7 676 046	7 520 705

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2008 pour un montant de 4 657 999 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 1 157 247 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Prêts à moins d'un an accordés au personnel		92 405	95 846
Titres de placement		3 220 247	11 530 976
Total brut		3 312 652	11 626 822
Provision pour dépréciation des prêts		<54 583>	<54 583>
Total net		3 258 069	11 572 239

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Banque de Tunisie	143 545	185 208
UBCI	1 385	55 692
Autres établissements bancaires	15 124	23 433
Caisses	5 213	3 648
Total	165 267	267 981

BILAN - PASSIFS**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2007 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2007 (conformément à l'AGO du 13 juin 2008)	Autres variations	Au 31 décembre 2008 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	18 502 975		1 682 075	20 185 050
Réserve légale	1 707 968	142 330		1 850 298
Primes d'émission	1 092 000			1 092 000
Primes et boni de fusion	822 592			822 592
Autres réserves	935 351	<853 276>	<82 075>	
Subvention d'investissement	236 900		<72 983>	163 917
Report à nouveau	717 920	<678 825>		39 095
Résultat de l'exercice	7 981 479	<7 981 479>	8 773 317	8 773 317
Compte spécial d'investissement		1 600 000	<1 600 000>	
Total	31 997 185	(b) <7 771 250>	8 700 334	32 926 269

(a) Le capital est divisé en 807 402 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	477 261	59,11 %
Banque de Tunisie	153 940	19,07 %
Banque Nationale Agricole	89 315	11,06 %

(b) Il s'agit des dividendes payés en 2008.

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : PROVISIONS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Provisions pour risques	135 000	135 000
Provisions pour charges (a)	250 000	300 000
Total	385 000	435 000

(a) Une provision de 100 000 DT a été constituée au 31 décembre 2008 afin de couvrir les charges futures de restructuration de notre site de Bordj Cédria.
Une reprise de provision de 150 000 DT a été effectuée au 31 décembre 2008 couvrant les coûts de restructuration de nos sites du Grand Tunis.

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Fournisseurs d'exploitation	1 526 429	1 637 153
Fournisseurs d'immobilisation	3 162 648	1 061 384
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	768 017	476 480
Total	5 457 094	3 175 017

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Charges à payer (a)		1 272 210	1 335 047
C.N.S.S.		221 065	259 433
Compte courant actionnaires (b)		180 302	179 132
Clients créditeurs			42 279
Société du Groupe (c)		123 286	768 731
Impôts et taxes		294 555	258 998
Autres créditeurs		146 277	494 150
Total		2 237 695	3 337 770

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Banque de Tunisie		810 573	1 947
Autres		11 597	
Total		822 170	1 947

ETAT DE RESULTAT**NOTE 14 : REVENUS**

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2008.

Rubriques		2008	2007
Chiffre d'affaires		19 719 379	20 214 721

NOTE 15 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Achats consommés		7 408 915	6 418 596
Frais de personnel		1 693 666	1 715 817
Services extérieurs		1 485 539	1 196 797
Amortissements et provisions		2 158 582	1 566 693
Autres charges		45 589	43 637
Total		12 792 291	10 941 540

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Redevance (a)		4 657 998	4 270 086
Produits divers d'exploitation		445 063	331 375
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat		72 984	71 792
Total		5 176 045	4 673 253

(a) Il s'agit de la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2008.

NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Achats non stockés		95 236	45 154
Frais de personnel		201 837	170 860
Services extérieurs		616 265	601 122
Amortissements et provisions		833 343	807 557
Autres charges		34 705	32 256
Total		1 781 386	1 656 949

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Frais du personnel administratif	1 695 679	2 625 397
Services extérieurs	966 528	1 266 615
Achats non stockés	20 400	78 293
Amortissements	344 819	281 150
Autres charges administratives	252 454	203 356
Total	3 279 880	4 454 811

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Redevance Air Liquide SA	1 247 928	1 148 169
Diverses charges ordinaires	8 167	461 646
Frais de personnel	<4 612>	<102 967>
Amortissements et provisions (a)	<50 000>	115 826
Services extérieurs	14 007	10 589
Total	1 215 490	1 633 263

(a) Ce montant comprend une provision de 100 000 DT constituée afin de couvrir des charges futures d'aménagement de notre site de production de Borj Cédria et d'une reprise de provision de 150 000 constituée pour couvrir les charges de restructuration de nos sites du Grand Tunis.

NOTE 20 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Charges financières	<125 431>	<68 045>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<465>	<2 558>
Pertes de change	<124 966>	<65 487>
Produits financiers	1 367 480	796 061
Intérêts de retard (a)	1 157 247	788 727
Intérêts créditeurs des comptes courants	10 609	2 917
Gain de change	199 624	4 417
Produits financiers nets	1 242 049	728 016

(a) Ce poste enregistre le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Il s'agit des revenus des placements en SICAV.

NOTE 22 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2007.

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste comprend notamment le produit net de cession de notre site de Djebel Djeloud pour un montant de 837 kdt.

NOTE 24 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2008

	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés -1	Charges de	Amortissements et provisions	Autres charges	
Charges par destination						

			personnel			
Coût des ventes	12 792 291	7 408 915	1 693 666	2 158 582	1 531 128	
Frais de distribution	1 781 386	95 236	201 837	833 342	650 970	
Frais d'administration	3 279 880	20 400	1 695 679	344 819	1 218 982	
Autres charges d'exploitation	1 215 490		-4 612	-50 000	1 270 101	
I/S	1 323 126				1 323 126	
	20 392 172	7 524 552	3 586 570	3 286 743	5 994 307	

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

Tableau de Passage Des Charges par Nature Aux Charges par Destination -31 Décembre 2008

Liste des comptes	Montant	Ventilation				Observations
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres Charges	
603 Achats consommés	14 977 584	14 928 384	48386,885	813		
606 Achats non stockés	3 879 398	3 812 961	46 849	19 587		
	18 856 982	18 741 345	95 236	20 400	0	
61 Services extérieurs	2 739 040	1 060 867	142 398	287 847	1 148 169	
62 Autres Services extérieurs	1 502 489	336 965	472 835	678 682	10 589	
63 Charges diverses ordinaires	326 315	87 707	1 032	229 411	461 646	
		-11 332				
713 Déstockage de production	-11 332 430	430				
	-6 764 585	-9 846 890	616 265	1 195 939	1 620 404	
64 Frais de personnel (y compris TFP & FOPROLOS)	3 586 570	1 693 666	201 837	1 695 679	-102 967	
	0	0				
	3 586 570	1 693 666	201 837	1 695 679	-102 967	
651 Intérêts (et pertes de changes)	0	0				
665 Charges ordinaires	103 336	45 588	34 705	23 043		
68 - 78 Dotations aux amort. & prov. Nettes	3 286 743	2 158 582	833 342	344 819	-50 000	
69 I.S.	1 323 126				1 323 126	
	4 713 205	2 204 171	868 047	367 862	1 273 126	
Totaux	20 392 172	12 792 291	1 781 386	3 279 880	2 538 616	

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 25 : INTERETS REÇUS

Ce poste représente les encaissements des intérêts des comptes bancaires et des gains de change.

NOTE 26 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME

Ce poste représente l'encaissement lié au rachat de 115 840 parts SICAV BT « Rendement », de 67 000 parts SICAV BIAT « Trésor » et de 27350 parts SICAV UBCI « Alyssa ».

NOTE 27 : IMPOTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels ainsi que les droits et taxes mensuels.

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME

Ce poste représente le décaissement lié à l'acquisition de 110 210 parts SICAV BT « Rendement » et de 20 050 parts SICAV BIAT « Trésor ».

NOTE 29 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2008.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les encaissements liés aux ventes d'immobilisations corporelles réalisées au cours de l'exercice 2008 et notamment la vente de notre site de Djebel Djeloud pour un montant de 900 kdt.

NOTE 31 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

Le solde de ce poste représente pour l'essentiel les dividendes payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2007.

NOTE 32 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2007 ainsi que les dividendes reçus des placements en SICAV.

NOTE 33 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 34 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Banque de Tunisie	<667 028>	183 261
UBCI	1 385	55 692
Autres établissements bancaires	3 527	23 433
Caisses	5 213	3 648
Total	<656 903>	266 034

NOTE 35 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2008	2007
Engagements reçus		
Cautions douanières	860 700	703 100
Cautions sur marchés	8 817	9 551
Total	869 517	712 651

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires Société AIR LIQUIDE TUNISIE SA
37 Rue des Entrepreneurs ZI Ariana-Aéroport

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nos travaux ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA arrêtés au 31 décembre 2008 qui font apparaître un total net de bilan égal à 54 338 118 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 8 773 317 dinars tunisiens.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 28 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI

Mourad GUELLATY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance que la société a continué l'exécution de la convention d'assistance technique signée en 1992 avec sa filiale la société AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA.

Le montant des redevances facturées au titre de l'exercice 2008 est de 4 657 998 TND.

D'autre part, la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA a facturé, courant l'exercice 2008, à la société AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES les intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant de ces intérêts a été arrêté à 1 157 247 TND.

En dehors de ces opérations nos investigations n'ont révélé aucune convention sauf des opérations normales et courantes intervenues entre AIR LIQUIDE TUNISIE SA et les différentes filiales étrangères de AIR LIQUIDE INTERNATIONAL d'une part et AIR LIQUIDE TUNISIE SA et LA BANQUE DE TUNISIE d'autre part. Ces opérations ont trait à des transactions normales et courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis ,le 28 Avril 2009
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI

Mourad GUELLATY

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI et Mr Mourad GUELLATY.

ACTIFS

Exercice clos au 31/12/2008

Montants en dinars tunisiens

	Notes	Au 31 décembre 2 008	Au 31 décembre 2 007
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	(1)	1 970 118	842 525
Moins: amortissements		- 769 677	- 670 962
		1 200 441	171 563
Immobilisations corporelles	(1)	70 267 971	58 818 217
Moins: amortissements		- 45 165 640	- 42 375 038
		25 102 329	16 443 179
Immobilisations financières	(2)	276 925	244 998
Moins: provisions		- 45 826	- 45 826
		231 099	199 172
Total des Actifs immobilisés		26 533 869	16 813 914
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		26 533 869	16 813 914
Actifs courants			
Stocks	(3)	9 878 468	8 687 903
Moins: provisions		- 405 548	- 692 954
		9 472 920	7 994 949
Clients et comptes rattachés	(4)	21 096 508	19 341 398
Moins: provisions		- 3 546 397	- 3 360 667
		17 550 111	15 980 731
Autres actifs courants	(5)	4 662 655	3 969 552
Moins: provisions		- 61 582	- 61 582
		4 601 073	3 907 970
Placements et autres actifs financiers	(6)	3 354 698	11 678 085
Moins: provisions		- 54 583	- 54 583
		3 300 116	11 623 502
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	3 739 905	2 828 379
Total des actifs courants		38 664 125	42 335 531
TOTAL DES ACTIFS		65 197 994	59 149 445

* Le CMF a invité la société à établir les notes relatives à l'état de flux de trésorerie comme l'exige le système comptable en vigueur.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Exercice clos au 31/12/2008

Montants en dinars tunisiens

	Notes	Au 31 décembre 2 008	Au 31 décembre 2 007
Capitaux propres			
Capital social		20 185 050	18 502 975
Réserves		3 764 890	4 557 911
Réserves Consolidées		2 029 072	2 054 178
Subventions reçues		163 917	236 900
Résultats reportés		39 095	717 920
Intérêts Minoritaires		68 958	80
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		26 250 982	26 069 964
Résultat de l'exercice		10 814 267	7 956 515
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 600 000	1 600 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	37 065 249	34 026 479
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	(9)	51 102	
Autres passifs financiers	(10)	13 341 963	13 144 031
Provisions	(11)	511 238	735 000
Total des passifs non courants		13 904 303	13 879 031
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(12)	8 403 653	6 361 816
Autres passifs courants	(13)	4 994 317	4 835 411
Concours bancaires et autres passifs financiers	(14)	830 472	46 708
Total des passifs courants		14 228 442	11 243 935
Total des passifs		28 132 745	25 122 966
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		65 197 994	59 149 445

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2008

(modèle de référence)

Montants en dinars tunisiens

	Notes	Au 31 décembre 2 008	Au 31 décembre 2 007
Revenus	(15)	50 400 997	45 703 434
Coût des ventes	(16)	- 26 479 521	- 23 179 114
Marges brute		23 921 476	22 524 320
Autres produits d'exploitation	(17)	713 536	497 591
Frais de distribution	(18)	- 2 644 268	- 2 436 073

Frais d'administration	(19)	- 7 943 037	- 8 615 609
Autres charges d'exploitation	(20)	- 1 238 669	- 2 129 808
Résultat d'exploitation		12 809 038	9 840 421
Charges financières nettes	(21)	2 839	- 152 928
Produits des placements	(22)	281 684	405 449
Autres gains ordinaires	(23)	838 987	33 820
Autres pertes ordinaires	(24)	- 26 327	- 14 388
Résultat des activités ordinaires avant impôt		13 906 221	10 112 374
Impôt sur les bénéfices	(25)	- 3 091 954	- 2 155 859
Résultat des activités ordinaires après impôt		10 814 267	7 956 515
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		10 814 267	7 956 515

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31/12/2008

Montants en dinars tunisiens

	Au 31 décembre 2 008	Au 31 décembre 2 007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	54 047 936	49 201 479
Intérêts reçus	27 643	45 878
Encaissements provenant des placements à court terme	36 279 951	10 502 490
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel	- 39 461 799	- 32 960 042
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	- 4 252 879	- 3 598 876
Intérêts payés	- 1 777	- 187 393
Décaissements provenant des placements à court terme	- 28 100 538	- 11 564 535
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	18 538 537	11 439 001
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 10 727 015	- 5 555 977
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	900 129	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	- 1 275 940	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 11 102 825	- 5 555 977
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement dépôt de garantie		
Décaissement dépôt de garantie	- 20 915	- 6 658
Dividendes et autres distributions payés	- 7 768 236	- 4 780 020
Dividendes et autres distributions reçus	413 298	458 134
Encaissement provenant des emprunts		
Remboursement d'emprunts		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 7 375 853	- 4 328 544

Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	27 939	
Variation de trésorerie	87 798	1 554 480
Trésorerie au début de l'exercice	2 781 670	1 227 190
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 909 433	2 781 670
Effet périmètre	39 965	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Présentation du Groupe

Le Groupe Air Liquide Tunisie est constitué comme suit :

Sociétés	Activité
Air Liquide Tunisie	Production des gaz industriels et médicaux
Air Liquide Tunisie Services	Commercialisation des gaz industriels et médicaux, de matériel de soudage et de matériel médical
Air Séparation Tunisie	Vente et location de matériel de soin à domicile

Principaux indicateurs des sociétés du Groupe :

(En milliers de dinars)

Sociétés	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat net
Air Liquide Tunisie	54 338	32 926	8 773
Air Liquide Tunisie Services	30 839	4 779	3 942
Air Séparation	626	317	41

Air Liquide Tunisie Services est une société anonyme régie par la loi 91-44 du 13 juillet 1991 sur le commerce de distribution.

Elle a été créée le 15 juin 1992 avec un capital de 750 000 dinars, détenu à concurrence de 99,992% par Air Liquide Tunisie.

Air Séparation Tunisie est une société à responsabilité limitée au capital de 50 000 dinars divisé en cinq mille parts de dix dinars chacune. Air Liquide Tunisie Services a pris une participation de 75% dans le capital de cette société en octobre 2008.

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie sont établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, et par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

- Air Liquide Tunisie : société mère
- Air Liquide Tunisie Services : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie
- Air Séparation Tunisie : filiale détenue à hauteur de 75% par Air Liquide Tunisie Services

La méthode de consolidation utilisée est la méthode d'intégration globale. Ainsi, tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	15 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

■ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises et de produits fabriqués, de la prestation de services et de l'utilisation des ressources par des tiers.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

■ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)
- Les stocks de matériel de soudage
- Les stocks de matériel médical

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leur prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les travaux chevauchant sur plusieurs exercices sont comptabilisés en stock de travaux en cours lorsque le revenu correspondant n'est pas réalisé au sens de la norme comptable sur les revenus.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

■ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIFS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2007	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	842 525	3 750	64 577	1 059 266	1 970 118
Survaleur (1)				1 059 266	1059 266
Logiciels	822 525	3 750	64 577		890 852
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	58 818 217	12 031 309	<64 577>	<516 978>	70 267 971
Terrains	1 539 305			<12 900>	1 526 405
Constructions	1 792 862		596 372	<50 946>	2 338 288
Matériel et outillage	20 678 745	283 866	1 935 841	<108 060>	22 790 392
Matériel de transport	1 742 807	67 983	458 118	<17 821>	2 251 087
M.M.B & A.A.I	5 845 118	18 114	3 609 569	<327 181>	9 145 620
Emballages	24 295 996		2 685 355	<70>	26 981 281
Immobilisations encours	2 923 384	11 661 346	<9 349 832>		5 234 898
Total	59 660 742	12 035 059		542 288	72 238 089

(1) Ce montant correspond à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'intégration de la société Air Séparation Tunisie.

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2007	Dotations 2008	Autres variations	Amortissements au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	670 962	96 458	2 257	769 677
Logiciels	670 962	96 458	2 257	769 677
Fonds de commerce				
Immobilisations corporelles	42 375 038	3 021 094	<230 492>	45 165 640
Terrains				
Constructions	1 143 006	106 174	<50 946>	1 198 234
Matériel et outillage	16 940 242	1 090 738	100 885	18 131 865
Matériel de transport	1 558 014	62 271	<9 201>	1 611 084
M.M.B & A.A.I	3 719 820	448 238	<271 160>	3 896 898
Emballages	19 013 956	1 313 673	<70>	20 327 559
Immobilisations encours				
Total	43 046 000	3 117 552	<228 235>	45 935 317

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Titres de participation	(a)	13 555	3 555
Prêts au personnel	(b)	125 713	124 562
Dépôts et cautionnements		137 657	116 881
Total brut		276 925	244 998
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières		<45 826>	<45 826>
Total net		231 099	199 172

(a) Il s'agit de la souscription de 100 actions nominatives dans le capital de l'Institut Méditerranéen des Technologies de la Métallurgie « IMTT ».

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Gaz	1 326 058	837 851
Matériel de soudage	2 337 990	2 028 464
Matériel médical	2 651 588	1 828 535
Matières premières	293 994	185 606
Matières consommables	2 569 258	2 490 228
Marchandises en transit	659 534	1 229 774
Travaux en-cours	40 046	87 445
Total brut	9 878 468	8 687 903
Provision pour dépréciation des stocks	<405 548>	<692 954>
Total net	9 472 920	7 994 949

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Clients	16 300 361	14 710 753
Clients, effets à recevoir	1 249 750	1 269 978
Clients douteux ou litigieux	3 546 397	3 360 667
Total brut	21 096 508	19 341 398
Provision pour dépréciation des comptes clients	<3 546 397>	<3 360 667>
Total net	17 550 111	15 980 731

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Etat, crédit de TVA	3 848 531	2 544 952
Impôt sur les sociétés à liquider		223 917
Taxe de formation professionnelle	249 454	254 374
Consignations en douane	153 172	339 451
Charges comptabilisées d'avance	39 855	65 282
Produits à recevoir	15 992	15 992
Autres actifs courants	355 651	525 584
Total brut	4 662 655	3 969 552
Provision pour dépréciation des autres actifs	<61 582>	<61 582>
Total net	4 601 073	3 907 970

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	134 152	147 109
Titres de placement	3 220 547	11 530 976
Total brut	3 354 698	11 678 085
Provision pour dépréciation des prêts	<54 583>	<54 583>
Total net	3 300 116	11 623 502

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Banque de Tunisie	3 421 189	2 652 489
UBCI	304 777	164 372
Caisses	13 939	11 518
Total	3 739 905	2 828 379

BILAN - PASSIFS**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2007 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2007	Autres variations	Au 31 décembre 2008 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	18 502 975		1 682 075	20 185 050
Réserve légale	1 707 968	142 330		1 850 298
Primes d'émission	1 092 000			1 092 000
Primes et boni de fusion	822 592			822 592
Autres réserves	935 351	<853 276>	<82 075>	
Réserves consolidées	2 054 178	<25 106>		2 029 072
Subvention d'investissement	236 900		<72 983>	163 917
Report à nouveau	717 920	<678 825>		39 095
Intérêts des minoritaires	80	142	68 736	68 958
Résultat de l'exercice	7 956 515	<7 956 515>	10 814 267	10 814 267
Compte spécial d'investissement		1 600 000	<1 600 000>	
Total	34 026 479	(b) <7 771 250>	10 810 020	37 065 249

(a) Il s'agit du capital social de la société mère, Air Liquide Tunisie. Il est divisé en 807 402 actions de 25 DT chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	477 261	59,11 %
Banque de Tunisie	153 940	19,07 %
Banque Nationale Agricole	81 315	11,06 %

(b) Il s'agit des dividendes distribués en 2008.

NOTE 9 : EMPRUNTS

Il s'agit de montant à terme en principal relatif au contrat de location financement contracté par la société Air Séparation auprès de la société Amen Lease.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Rubriques		2008	2007
Dépôt de garantie bouteilles (a)		12 509 888	12 503 781
Dépôt fondant (b)		832 075	640 250
Total		13 341 963	13 144 031

(a) Il s'agit des dépôts de garantie emballages. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

(b) Il s'agit d'un dépôt reçu de l'un de nos clients et qui sera amorti sur la durée du contrat.

NOTE 11 : PROVISIONS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Provisions pour risques	261 238	435 000
Provisions pour charges	250 000	300 000
Total	511 238	735 000

(a) Une provision de 100 000 DT a été constituée au 31 décembre 2008 afin de couvrir les charges futures de restructuration de notre site de Bordj Cédria.
Une reprise de provision de 150 000 DT a été effectuée au 31 décembre 2008 couvrant les coûts de restructuration de notre site du Grand Tunis.

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Fournisseurs d'exploitation	4 050 461	4 359 212
Fournisseurs d'immobilisation	3 162 648	1 061 384
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	1 188 750	951 256
Fournisseurs retenue de garantie	1 794	1 794
Fournisseurs d'exploitation, avoirs attendus		<11 830>
Total	8 403 653	6 361 816

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2008	2007
Charges à payer	(a)	2 195 702	1 887 732
Produits constatés d'avance		607 442	638 679
C.N.S.S.		452 553	464 812
Clients, avances et acomptes		650	131 030
Compte courant d'associés	(b)	180 302	179 132
Autres impôts et taxes		1 304 593	980 883
Autres créditeurs		253 075	553 143
Total		4 994 317	4 835 411

a) Ce poste comprend pour l'essentiel des charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraites et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

NOTE 14 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Banque de Tunisie	810 573	46 708
UBCI	19 899	
Total	830 472	46 708

ETAT DE RESULTAT**NOTE 15 : REVENUS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Ventes de gaz	38 717 627	34 927 829
Ventes de matériel	15 683 370	10 775 605
Total	50 400 997	45 703 434

NOTE 16 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Achats consommés	19 915 265	17 334 094
Frais de personnel	2 277 012	2 320 451
Dotation aux provisions et amortissements	2 236 984	2 073 647
Reprise sur provision pour créances douteuses	<405 666>	<292 275>
Autres charges directes	2 455 926	1 743 197
Total	26 479 521	23 179 114

NOTE 17 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Produits divers d'exploitation	640 552	425 799
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat	72 984	71 792
Total	713 536	497 591

NOTE 18 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Achats non stockés	95 236	45 154
Frais de personnel	201 837	170 860
Services extérieurs	1 479 148	1 380 246
Dotations aux provisions et amortissements	833 343	807 557
Autres charges	34 704	32 256
Total	2 644 268	2 436 073

NOTE 19 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Frais de personnel	4 386 321	5 106 190
Services extérieurs	2 788 657	2 838 427
Achats non stockés	125 623	155 739
Dotations aux provisions et amortissements	346 079	281 149
Autres charges	296 357	234 104
Total	7 943 037	8 615 609

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Redevances groupe	1 273 138	1 163 496
Frais de personnel	<11 645>	<126 799>
Services extérieurs	51 447	71 562
Diverses charges ordinaires	169 491	864 141
Dotations aux provisions et amortissements (a)	<243 762>	157 408
Total	1 238 669	2 129 808

(a) Cette provision se détaille comme suit :

Rubriques	2008
Reprise nette sur provisions pour charges	<50 000>
Reprise sur provision pour risques	<193 762>
Total	<243 762>

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2008	2007
Charges financières	297 491	198 805
Intérêts débiteurs des comptes courants	3 489	2 578
Pertes de change	294 002	196 227
Produits financiers	<300 330>	<45 877>
Intérêts créditeurs des comptes courants	<27 643>	<15 961>
Gain de change	<272 687>	<29 916>
Charges financières nettes	<2 839>	152 928

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste représente le revenu des placements des SICAV.

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste représente le produit net sur les cessions d'immobilisations et notamment le produit net de cession de notre site de Djebel Djeloud pour un montant de 837 kdt.

NOTE 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le solde de ce poste correspond aux pénalités de retard enregistrées sur les marchés publics.

NOTE 25 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales, ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

NOTE 26 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2008	2007
Engagements reçus		
Cautions douanières	1 444 343	2 219 625
Cautions sur marchés	3 179 084	2 562 564
	4 623 427	4 782 189

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

Société AIR LIQUIDE TUNISIE SA 37 Rue des Entrepreneurs

ZI Ariana-Aéroport

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, et dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de AIR LIQUIDE TUNISIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nos travaux ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers consolidés de AIR LIQUIDE TUNISIE arrêtés au 31 décembre 2008 qui font apparaître un total net de bilan égal à 65 197 994 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 10 814 267 dinars tunisiens.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de AIR LIQUIDE TUNISIE au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le système comptable des entreprises en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Fait à Tunis le, 28 Avril 2009
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI

Mourad GUELLATY

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ELJEMEL -Avenue Mohamed V- 1002 Tunis-

La société ASSURANCES SALIM publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 mai 2009 accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, GAC (Chiheb GHANMI) et GSAudit&Advisory (Ghazi HANTOUS)

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)

Annexe N°1 Actif du Bilan (Assurances Salim)	31-déc.-08			31-déc.-07
	Brut	Amortissement Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 investissements de recherche et développement	-	-	-	-
AC12 concessions, brevet,licences,marques	200 409,461	133 860,214	66 549,247	72 434,515
AC13 fonds de commerce	-	-	-	-
AC14 acomptes versés	-	-	-	-
	200 409,461	133 860,214	66 549,247	72 434,515
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21installations techniques et machines	813 539,608	595 034,283	218 505,325	211 818,693
AC22 autres installations ,outillage et mobilier	203 066,385	191 264,177	11 802,208	25 347,368
AC23 acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	1 016 605,993	786 298,460	230 307,533	237 166,061
AC 3 Placements				
AC31 terrains et constructions	-	-	-	-
AC311 terrains et constructions d'exploitation	8 169 355,260	484 891,890	7 684 463,370	4 638 643,716
AC312 terrains et constructions hors exploitation	-	-	-	-
AC32 placements dans les entreprises liées et participations	-	-	-	-
AC321 part dans des entreprises liées	5 361 242,556	712 016,000	4 649 226,556	5 866 982,233
AC322 bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprise	2 000 000,000	-	2 000 000,000	70 000,000
AC323 parts dans des entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-
AC324 bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	-	-	-	-
AC33 autres placements financiers	4 150 000,000	-	4 150 000,000	3 050 000,000
AC331 actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 530 340,942	52 670,735	9 477 670,207	3 700 179,761
AC332obligations et autres titres a revenu fixe	24 470 412,868	500 000,000	23 970 412,868	23 423 675,859
AC333 prêts hypothécaires	-	-	-	-
AC334 autres prêts	270 457,319	-	270 457,319	277 365,813
AC335 dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000,000	-	1 000 000,000	3 500 000,000
AC336 autres	-	-	-	6 100,000
AC34 créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 191,560	-	9 191,560	8 903,194
	54 961 000,505	1 749 578,625	53 211 421,880	44 541 850,576
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contrat en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 provisions pour primes non acquises	2 518 181,881	-	2 518 181,881	1 349 150,708
AC520 provision d'assurance vie	-	-	-	-
AC530 provision pour sinistres (vie)	1 123 276,000	-	1 123 276,000	1 030 825,502
AC531 provision pour sinistres (non vie)	1 363 378,843	-	1 363 378,843	1 443 924,596
AC540 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	-	-	-	-
AC541 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	-	-	-	-
AC550 provisions d'égalisation et d'équilibrage	-	-	-	-
AC560 autres provisions techniques (vie)	-	-	-	-
AC561 autres provisions techniques (non vie)	-	-	-	-
AC570 provisions techniques des contrats en unités de compte	-	-	-	-
	5 004 836,724	-	5 004 836,724	3 823 900,806
AC 6 CREANCES				
AC61 créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-	-	-
AC611 primes acquises et non émises	-	-	-	-
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	12 080 509,967	1 805 955,903	10 274 554,064	8 806 792,663
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-	-	-
AC62 créances nées d'opération de réassurance	583 874,106	-	583 874,106	-
AC63 autres créances	-	-	-	-
AC631 personnel	25 756,230	-	25 756,230	16 294,658
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	918 511,330	-	918 511,330	488 622,849
AC633 débiteurs divers	-	-	-	-
AC63 créances sur ressources spéciales	-	-	-	-
	13 608 651,633	1 805 955,903	11 802 695,730	9 311 710,170
AC 7 autres éléments d'actif				
AC71 avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	394 593,740	-	394 593,740	820 235,591
AC72 charges reportées	-	-	-	-
AC721 frais d'acquisition reportés	-	-	-	182 261,273
AC722 autres charges a repartir	-	-	-	-
AC73 comptes de regularisation actif	-	-	-	-
AC731interets et loyers acquis non échus	-	-	-	-
AC732 estimations de réassurances - acceptation	-	-	-	-
AC733 autres comptes de régularisation	1 279 885,231	-	1 279 885,231	1 073 628,744
AC74 écart de conversion	-	-	-	-
AC75 autres	266 807,849	-	266 807,849	364 144,092
	1 941 286,820	-	1 941 286,820	2 440 269,700
	76 732 791,136	4 475 693,202	72 257 097,934	60 427 331,828

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)

Annexe N°2

Capitaux propres et passif du bilan (Assurances Salim)

	31-déc.-08	31-déc.-07
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital	3 724 427,123	2 561 739,433
CP3 rachat d'action propres	-	-
CP4 autres capitaux propres	-	-
CP5 résultat reportés	681 229,274	2 259,425
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 405 656,397	12 563 998,858
CP6 résultat de l'exercice	2 253 197,531	2 565 908,815
total capitaux propres avant affectation	16 658 853,928	15 129 907,673
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires	-	-
PA12 TCN émis par l'entreprise	-	-
PA13 autres emprunts	-	-
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires	-	-
PA22 provisions pour impôts	-	-
PA23 autres provisions	185 719,923	150 228,785
	185 719,923	150 228,785
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	10 171 283,266	9 699 775,588
PA320 provision pour assurance vie	11 653 828,103	9 425 740,000
PA330 provision pour sinistres (vie)	5 699 108,100	4 531 526,650
PA331 provision pour sinistres (non vie)	17 276 752,828	14 305 033,777
PA340 provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	-	16 903,000
PA341 provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	-	-
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	-	-
PA360 autres provisions technique (vie)	90 000,000	90 000,000
PA361 autres provisions technique (non vie)	1 003 186,231	576 381,000
	45 894 158,528	38 645 360,015
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	2 774 402,390	2 307 197,009
	2 774 402,390	2 307 197,009
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	-	-
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	-	254,571
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-
PA622 autres	-	-
PA63 autres dettes	-	-
PA631 dépôts et cautionnements recues	391 170,302	128 601,200
PA632 personnel	7 788,078	6 877,373
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	157 053,906	257 712,670
PA634 créditeurs divers	5 928 273,976	3 605 984,043
PA64 ressources spéciales	-	-
	6 484 286,262	3 999 429,857
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif	-	-
PA710 report commissions recues des reassureurs	-	-
PA711 estimation de réassurance-rétrocession	-	-
PA712 autres comptes de régularisation passif	259 676,903	195 208,489
PA72 écart de conversion	-	-
	259 676,903	195 208,489
	72 257 097,934	60 427 331,828

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)**

ANNEXE 3

		OPERATION S	CESSIONS ET RETROCESSION S	OPERATION S	OPERATION S
		BRUTES		NETTES	NETTES
		31-déc-08	31-déc-08	31-déc-08	31-déc-07
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	14 572 039,298	- 2 330 983,885	12 241 055,413	9 839 948,781
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	- 471 507,678	480 862,866	9 355,188	1 090 267,282
		14 100 531,620	- 1 850 121,019	12 250 410,601	10 930 216,063
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'etat de résultat</u>	2 355 678,171		2 355 678,171	1 320 167,913
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11	Montants payés	- 9 213 275,263	800 288,467	- 8 412 986,796	- 8 412 352,177
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	- 2 971 719,051	- 80 545,753	- 3 052 264,804	- 441 139,938
		- 12 184 994,314	719 742,714	- 11 465 251,600	- 8 853 492,115
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 502 344,231		- 502 344,231	46 474,780
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	- 141 990,391		- 141 990,391	- 101 770,088
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41	Frais d'acquisition	- 669		- 669 896,790	- 672 373,230
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	896,790			
CHNV43	Frais d'administration	- 3 219 720,281		- 3 219 720,281	- 2 501 533,049
CHNV44	commission recues des réassureurs		548 649,882	548 649,882	465 107,467
		- 3 889 617,071	548 649,882	- 3 340 967,189	- 2 708 798,812
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>	-	-	-	-
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>	-	-	-	-
	RTNV6				
	SOUS TOTAL				
	RESULTAT TECH ASS N VIE	- 262 736,216	- 581 728,423	- 844 464,639	632 797,741

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)**

ANNEXE 4

		OPERATIONS BRUTES 31-déc-08	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-08	OPERATIONS NETTES 31-déc-08	OPERATIONS NETTES 31-déc-07
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	13 007 466,788	- 1 263 845,867	11 743 620,921	10 812 781,059
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	1 444 224,209	-	1 444 224,209	755 336,304
PRV 2 2	Produits des autres placements	-	-	-	-
	sous total 2a	1 444 224,209	-	1 444 224,209	755 336,304
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	-	-	-	-
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>			-	12 937,998
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	- 2 943 600,803	561 875,648	- 2 381 725,155	- 1 776 016,694
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 1 167 581,450	261 815,608	- 905 765,842	- 654 853,282
	sous total 3	- 4 111 182,253	823 691,256	- 3 287 490,997	- 2 430 869,976
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 2 211 185,103	-	- 2 211 185,103	- 1 884 298,990
	sous total4	- 2 211 185,103	-	- 2 211 185,103	- 1 884 298,990
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>			-	-
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	- 4 606 979,822	-	- 4 606 979,822	- 4 699 769,002
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	182 261,273
CHV43	Frais d'administration	- 1 115 676,961	-	- 1 115 676,961	- 846 030,447
CHV44	commission recues des réassureurs	-	109 083,161	109 083,161	79 541,523
	sous total5	- 5 722 656,783	109 083,161	- 5 613 573,622	- 5 283 996,653
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>				
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 39 428,151	-	- 39 428,151	- 32 368,703
CHV 92	Correction de valeur sur placement	-	-	-	-
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
	sous total 6	- 39 428,151	-	- 39 428,151	- 32 368,703
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements	-	-	-	-
CHNT2	Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat	-	-	-	-
RTV SOUS TOTAL		2 367 238,707	- 331 071,450	2 036 167,257	1 923 645,043

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2008
 (Unité : en Dinars)

ANNEXE 5

		31-déc-08	31-déc-07
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	- 844 464,639	632 797,741
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167,257	1 923 645,043
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	3 548 424,476	1 994 935,404
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	- 50 764,345	- 49 719,536
CHNT12	correction des valeur sur placements	- 42 483,568	- 61 491,656
CHNT13	pertes provenant de la realisation des placements		
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	- 2 355 678,171	- 1 320 167,913
PRNT2	autres produits non techniques		
	Résultat provenant des activités ordinaires	2 291 201,010	3 119 999,083
CHNT4	impôts sur le résultat	- 38 003,479	- 554 090,268
	Résultat net de l'exercice	2 253 197,531	2 565 908,815
	Effet modication comptable (nets d'impots)	676 469,446	
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	2 929 666,977	2 565 908,815

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)

Annexe N°6

	31/12/2008	31/12/2007
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	26 191 362,947	22 189 430,352
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-11 408 445,106	- 10 289 541,579
- Encaissement des primes reçues acceptations		-
- Sommes versées pour sinistres acceptations		-
- Décaissements des primes pour les cessions	-1 619 381,728	- 2 352 621,022
- Encaissement des sinistres pour les cessions	83 088,429	130 028,207
- Commissions versées aux intermédiaires	-3 741 772,746	- 5 275 411,293
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 592 679,077	- 3 044 527,514
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-1 455 840,515	- 2 601 789,376
- Produits financiers reçus	2 216 104,810	3 093 258,616
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 978 355,709	-
- Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 694 081,305	1 848 826,391
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		520,000
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		- 106 432,802
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-67 175 882,520	- 91 886 963,360
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	65 506 668,740	91 550 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-1 669 213,780	- 442 876,162
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-1 456 250,000	- 1 451 925,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 1 456 250,000	- 1 451 925,000
<u>Variation de trésorerie</u>	- 431 382,475	- 45 974,771
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	783 835,261	829 810,034
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	352 452,786	783 835,261

Annexe N°7

	31-déc.-08	31-déc.-07
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	6 000,000	6 000,000
Caution et garantie au titres des appels d'offres	560 528,367	607 612,143
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres		
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	42 250,000	42 250,000
Autres engagements donnés	3 960 361,588	96 630,234
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	4 569 139,955	752 492,377

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtés au 31/12/2008****1-PRESENTATION DE LA SOCIETE**

Dénomination : Société d'Assurances "SALIM"
 Siège social : Immeuble EL Jamel – Avenue Mohamed V – 1002 Tunis
 Téléphone : 71 900 900
 Fax : 71 909 318
 E-Mail : ass.salim@planet.tn
 Forme juridique : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
 Nationalité : Tunisienne
 Date de constitution : 15/09/1995
 Durée : 99 ans
 Capital social : 10.000.000 de dinars divisés en 2000.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
 Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
 Régime fiscal : Droit commun
 Registre de commerce : B 150661997
 Matricule fiscal : 538 937 C/A/M/000
 Législation applicable : loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

Branches exploitées : Toutes branches

Principaux réassureurs : MAPFRE
 ODYSSEE RE
 SCOR
 HANOVER RE
 CCR
 ARIG
 CONVERIUM
 TUNIS RE

Conseil d'Administration:

- M. Mahmoud BEN FARAH: Président du Conseil
 - BANQUE DE L'HABITAT
 - EPARGNE INVEST SICAR
 - SIM SICAR
 - MODERN LEASING
 - SIFIB
 - Mme Haifa LAARIBI
 - M.Ahmed TRABELSI
 - M. Nejib MARZOUGUI
 - M. Adel ZARROUK
 - M. Radhouane ZOUARI
 - M. Ali Dhrif BOUZIDI

Direction Générale :

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

Nom et Siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :

La Banque de l'Habitat, 21 Avenue Kheireddine Pacha 1002- Tunis

2-Principes et méthodes comptables

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance. Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique. Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

3.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

3.3 - Placements financiers***Règles de prise en compte***

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation :

- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres à revenus fixes :

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres à revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.

- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une mois value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.
- **Placements en représentations des contrats en unités de compte :**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

3.4 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90, TD 88-90 à 70 % et TD 60-64).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2008 un montant net 66 549 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur		Valeur		Amortissements		Valeur Nette au 31/12/2008
	Brute au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice	Brute au 31/12/2008	31/12/2007	Dotations 2008	31/12/2008	
Logiciels	172 575	27 834	200 409	-100 139	-33 721	-133 860	66 549
Total	172 575	27 834	200 409	-100 139	-33 721	-133 860	66 549

AC 2- Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2008 un montant net de 230 308 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur		Cession de l'exercice	Valeur		Amortissement		Valeur Nette au 31/12/2008
	Brute au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice		Brute au 31/12/2008	2007	Dotation 2008	2008	
A.A.I.	196 453	7 216		203 669	-136 593	-16 126	-152 719	50 950
M. Transp	170 780	75 000		245 780	-128 928	-15 776	-144 704	101 076
M. Inform	383 741	48 427	68 078	364 090	-273 635	-23 976	-297 611	66 478
M.M.B.	198 031	5 035		203 066	-172 683	-18 581	-191 264	11 802
Total	949 005	135 678	68 078	1 016 605	-711 839	-74 459	-786 298	230 308

AC3 – Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2008 un montant net de 53 211 422 DT contre un montant de 44 541 851 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 8 669 571DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Terrains et constructions	7 684 463	4 638 644
Participations dans des entreprises liées	4 649 227	5 866 982
Obligations émises par les entreprises liées	2 000 000	70 000
Autres placements financiers	4 150 000	3 050 000
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 477 670	3 700 180
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 970 413	23 423 676
Autres prêts	270 457	283 466
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000	3 500 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 192	8 903
Total	53 211 422	44 541 851

1- Terrains et constructions

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2008 un montant net de 7 684 463DT se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition 2008	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2008
				31/12/2007	Dotations 2008	31/12/2008	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)*	2 422 800	-	2 422 800	363 420	121472	484 892	1 937 908
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble en cours	149 225	2 824 014	2 973 239	-	-	-	2 973 239
Avance sur imm en cours	689 350	343 277	1 032 627	-	-	-	1 032 627
Total	5 002 064	3 167 291	8 169 355	363 420	121 472	484 892	7 684 463

* l'immeuble « Bloc k » du complexe immobilier « espace Tunis » a été mis en location en faveur de la « BANQUE DE L'HABITAT » à partir, du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

2- Participations dans des entreprises liées

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Mvts de l'exercice			Valeur Brute au 31/12/2008	31/12/2007	Provisions		Valeur Nette au 31/12/2008
		Acquisitions	Cessions transfert				Dotations 2008	31/12/2008	
BH	2 479 641	165 817	1 396 881	1 248 577	-	-	-	1 248 577	
BH TECHNOLO	330 000			330 000	-330 000		-330 000	-	
M LEASING	800 000			800 000	-		-	800 000	
SIFIB	218 376			218 376	-		-	218 376	
SIM SICAR	1 800 160			1 800 160	-213 499	33 483	-180 016	1 620 144	
SOPIVEL	320 000			320 000	-49 040	49 040		320 000	
STIMEC	194 350			194 350	-82 886	-69 214	-152 100	42 250	
SGRC	399 880			399 880	-		-	399 880	
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	-	
Total	6 592 307	165 817	1 396 881	5 361 243	-725 325	13 309	-712 016	4 649 227	

3- Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition/ libération	Cession/tombé	Valeur Nette au 31/12/2008
Emprunt obligataire BH	70 000	-	-70 000	-
Emprunt obligataire BH 2008		2 000 000	-	2 000 000
Total	70 000	2 000 000	-70 000	2 000 000

4- Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Mvts de l'exercice		Valeur Brute au 31/12/2008	Provisions			Valeur Nette 31/12/2008
		Acq. Libération	Cessions/ transfert		Dotations 2007	2008	2008	
AMEN BANQUE	29 930			29 930				29 930
ATB	150 139	49 323		199 462				199 462
BNA	43 235			43 235				43 235
ATTIJARI BANK	5 350	109 863		115 213				115 213
BTEI	124 300			124 300				124 300
STB	107 000			107 000	-1 680	-15 320	-17 000	90 000
ELECTROSTAR	5 402			5 402	-852	-1 490	-2 342	3 060
SOTUMAG	72 284			72 284	-3 108	-4 924	-8 032	64 252

STAR	25 500		25 500			25 500
AFRIQUE ASS	32 000		32 000			32 000
ASSURCREDIT	150 000		150 000	-27 679	4 774	-22 905
SDA	7 500		7 500	-2 778	386	-2 392
TUNIS RE	731 280		731 280			731 280
KARTHAGO	64 422	64 422	-			-
SICAV BHP	637 539		637 539			637 539
SICAV BHO	550 396		550 396			550 396
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	1 000 000		1 000 000			1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000		4 000 000			4 000 000
SOTACIB	1 699 200		1 699 200			1 699 200
POSTE OBLIG.SICAV TANIT	100		100			100
Total	3 736 277	5 858 486	64 422	9 530 341	-36 097	-16 574
						-52 671
						9 477 670

5- Obligations et autres titres à revenu fixe

Libellé	Valeur au 31/12/2007	Souscription+plus value de souscription	Rembours- ement+cout d'acquisition	Provisions au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2008
- Emprunt obligataire BATAM	500 000			500 000	-
- Emprunt obligataire ATL 2	70 000		70 000		-
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	400 000		100 000		300 000
- Emprunt obligataire CIL 1	120 000		60 000		60 000
- Emprunt obligataire CIL 2	60 000		20 000		40 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 1	120 000		60 000		60 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	200 000		50 000		150 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	900 000		300 000		600 000
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000				400 000
- Emprunt obligataire STAR	400 000				400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	1 000 000		200 000		800 000
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	300 000		100 000		200 000
- Emprunt obligataire BTKD	400 000		100 000		300 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	1 000 000		250 000		750 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000				156 000
- Emprunt obligataire ATB	1 000 000		40 000		960 000
- Emprunt obligataire ATL	500 000		100 000		400 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS		1 000 000			1 000 000
- Emprunt obligataire AB 20ANS		250 000			250 000
- Emprunt obligataire PANOBOIS		500 000			500 000
- Emprunt STB 2008		1 000 000			1 000 000

- BTA ECHEANCE JUIN 2008	703485		703 485		-
- BTA ECHEANCE MARS 2009	4 496 431	2470			4 498 901
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010	6 584 314		35 898		6 548 416
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014	1 533 730		5 100		1 528 630
- BTA ECHEANCE FEV 2015	3 079 716		11 250		3 068 466
Total	<u>23 923 676</u>	<u>2 750 000</u>	<u>2 150 000</u>	<u>500 000</u>	<u>23 970 413</u>

6 - Autres prêts

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Prêts accordés en 2008	Remboursement en 2008	Valeur nette au 31/12/2007
- Prêt au personnel	277 366	81 830	88 738	270 457
- Autres dépôts	6 100		6 100	-
Total	<u>283 466</u>	<u>81 830</u>	<u>94 838</u>	<u>270 457</u>

7- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Souscriptions en 2008	Rachats en 2008	Valeur nette au 31/12/2008
- Billet de trésorerie (*)	2 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000
- Certificat de dépôt	1 500 000	59 000 000	60 500 000	-
Total	<u>3 500 000</u>	<u>60 000 000</u>	<u>62 500 000</u>	<u>1 000 000</u>

8 - Autres dépôts

Le poste « Autres dépôts » totalise, au 31/12/2008, un montant total de 4 150 000 DT représentant des fonds à capital risque gérés par la société « SIM-SICAR »

9- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Libération En 2008	Constitution en 2008	Valeur nette au 31/12/2008
Tunis- ré	8 903	8 903	9 192	9 192
Total	<u>8 903</u>	<u>8 903</u>	<u>9 192</u>	<u>9 192</u>

AC 5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2008 un montant de 5 004 837 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant net	Montant net	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Provisions pour primes non acquises	2 518 182	1 349 151	1 169 031
- Provisions d'assurances vie	-	-	-
- Provisions pour sinistres vie	1 123 276	1 030 825	92 451
- Provisions pour sinistres non vie	1 363 379	1 443 925	-80 546
Total	5 004 837	3 823 901	1 180 936

AC 6 – Créances

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Primes acquises et non émises		-	
- Créances nées d'opérations d'assurances directes (*)	10 274 554	8 806 793	1 467 761
- Créances nées d'opérations de réassurance	583 874		583 874
- Personnel	25 756	16 295	9 461
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	918 511	488 623	479 591
Total	11 802 695	9 311 710	2 540 688

(*) Le poste Créances nées d'opérations d'assurances directes se détaille comme suit :

Libellé	Créances courantes	Créances contentieuses	Provisions créances	Montant Net
	au 31/12/2008	au 31/12/2008	au 31/12/2008	au 31/12/2008
- créances affaires directes (**)	7 508 735	306 970	574 662	7 241 043
- créances agents généraux	1 394 659	706 130	508 419	1 592 370
- créances courtiers d'assurances	1 469 868	94 458	722 875	841 451
-Compte courant agents généraux	525 039			525 039
-Compte courant courtiers	74 651			74 651
Total	10 972 952	1 107 558	1 805 956	10 274 554

A noter que pour l'exercice 2008, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 1 805 956 DT.

(**) Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations suivantes :

	Relation	Montant
-	Créances BH	6 099 094
-	Créances SNIT	265 126
-	BMA	131 169
-	Groupe Chimique Tunisien	37 104

AC 7 - Autres éléments d'actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise, au 31/12/2008, un solde de 1 941 287DT contre un solde de 2 440 270 DT au 31/12/2007 et s'analyse comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Comptes Banque de l'Habitat	352 419	783 698	-431 279
- Caisse	34	137	-103
- Chèques impayés et autres	42 141	36 400	5 741
-Frais d'acquisition reportées	1 279 885	182 261	1 097 624
- Produits à recevoir		1 073 629	-1 073 629
- Autres	266 808	364 144	-97 336
<u>Total</u>	<u>1 941 287</u>	<u>2 440 269</u>	<u>-498 982</u>

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux propres

A la date du 31/12/2008, le capital social s'élève à 10 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2007	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2008
- Capital social	10 000 000		-	-	10 000 000
- Réserves légales	695 133	128 408	-	-	823 541
- Réserves extraordinaires	1 359 500	935 000	-	-	2 294 500
- Fonds social	507 107	99 279	-	-	606 386
- Report à nouveau	2 259	2 501	-	-	4 760
-Effet modification comptable *		676 469			676 469
- Résultat de la période	2 565 909	-1 165 909	-1 400 000	2 253 198	2 253 198
<u>Total</u>	<u>15 129 908</u>	<u>675 748</u>	<u>-1 400 000</u>	<u>2 253 198</u>	<u>16 658 854</u>

(*) PPNA à la charge des réassureurs RC Décennale : étant donné que le traité RC Décennale est un traité proportionnel et qu'il ne prévoit pas une PPNA à la charge des réassureurs pour les années 2005-2006 et 2007, nous avons calculé la PPNA à la charge des réassureurs selon le mode appliqué par notre traité en 2008, et ce après avoir eu l'accord de l'apérateur de ce traité.

(*) Un montant de 877 000 DT est réservé dans l'attente de la vérification de la doute sur l'insuffisance de la provision mathématique du produit Dhamen relevée par les services de contrôle du Comité Général des Assurances (cf : Lettre du 04/04/2008).

Résultat de l'exercice

Le résultat brut de l'exercice 2008 est de 2 967 670 DT soit une diminution par rapport à 2007 de 4.88%.

Le résultat net de l'exercice 2008 est de 2 929 667 DT soit une augmentation par rapport à 2007 de 14.18%.

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation	%
Résultat brut	2 967 670	3 119 999	-152 329	-4,88%
Impôts sur les sociétés	-38 003	-554 090	516 087	-93,14%
<u>Résultat net</u>	<u>2 929 667</u>	<u>2 565 909</u>	<u>363 758</u>	<u>14,18%</u>

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 185 720 DT.

PA 3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 45 894 159 DT contre 38 645 360 DT en 2007 soit une augmentation de 7 248 799 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

1 - Les provisions pour primes non acquises non vie totalisent 10 171 283 DT en 2008 contre 9 699 776 DT en 2007 soit une variation de 471 507 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Engineering	6 732 329	6 747 193	-14 864
- Automobile	2 892 692	2 423 350	469 342
- ARD	76 585	150 988	-74 403
- Incendie	437 987	344 609	93 378
- Transport	31 691	33 636	-1 945
<u>Total</u>	<u>10 171 283</u>	<u>9 699 776</u>	<u>471 507</u>

2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) totalisent au 31/12/2008 11 653 828 DT contre 9 425 740 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 2 228 088DT.

La provision mathématique sur contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN est calculée tête par tête avec la mutualisation entre les jeunes et âgés en tenant compte des PM négatives étant donné que le tarif lui-même est uniforme. Le montant de cette provision est de 2 950 710 DT.

3 - Les provisions pour sinistres vie au 31/12/2008 sont évaluées à 5 699 108 DT contre 4 531 527 DT en 2007 soit une augmentation de 1 167 581 DT.

4 - Les provisions pour sinistres non vie totalisent au 31/12/2008 un montant de 17 276 753 DT contre 14 305 034 DT en 2007 soit une augmentation de 2 971 719DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Engineering	2 005 403	1 860 710	144 693
- Automobile	13 245 677	10 502 380	2 743 297
- ARD	616 723	432 124	184 599
- Incendie	376 462	309 407	67 055
- Transport	-114 112	19 163	-133 275
- Assurance groupe maladie	1 146 600	1 181 250	-34 650
Total	17 276 753	14 305 034	2 971 719

5 -Autres provisions techniques (vie) qui sont constituées de provisions pour annulation de primes vie et présentant un solde de 90 000 DT.

6 -Autres provisions techniques (non vie) qui sont constituées de provisions pour annulation de primes non vie et provisions pour risques en cours présentant un solde de 1 003 186 DT contre 576 381 en 2007.

PA 5 - Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2008 à 2 774 402 DT contre 2 307 197 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 467 205 DT.

PA 6 - Autres dettes

Le solde du poste autres dettes s'élève au 31/12/2008 à 6 484 286 DT contre 3 999 429 DT au 31/12/2007, soit une augmentation de 2 484 856DT.

PA 7 - Autres passifs

Le solde du poste « Autres passifs » s'élève au 31/12/2008 à 259 677 DT contre 195 208 DT au 31/12/2007, soit une augmentation de 64 468 DT.

B) NOTES SUR L'ÉTAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1 - Prime acquises**

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 11 743 621 DT pour l'année 2008 contre 10 812 781 DT en 2007 soit une augmentation de 930 840 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant Au 31/12/2007	variation
- Primes émises nettes d'annulations et ristournes	13 002 250	11 839 884	1 162 366
- Primes à annuler		-10 000	10 000
- Acceptations	5 216	9 679	-4 463
Sous-total	13 007 467	11 839 563	1 167 904
- Primes cédées	-1 263 846	-1 026 781	-237 065
Total	11 743 621	10 812 782	930 840

PRV2 - Produits des placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2008 un montant de 4 992 649DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques vie	17 442 936
- Provisions techniques non vie	28 451 222
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	60 299 815
- Produits des placements globaux	4 992 649

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 444 224 DT pour l'exercice 2008 contre un montant 755 336 DT au titre de l'exercice 2007.

CHV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 3 287 491DT pour l'exercice 2008 contre 2 430 870DT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 856 621DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au	au	
	31/12/2008	31/12/2007	
Sinistres payés	-2 943 601	-2 253 127	-690 474
Part des réassureurs dans les sinistres	561 876	477 110	84 766
Variation des provisions pour sinistres	-1 167 581	-885 186	-282 395
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	261 816	230 333	31 483
Total	-3 287 490	-2 430 870	-856 621

CHV2 -Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 2 211 185 DT pour l'exercice 2008 contre 1 884 299 DT en 2007, soit une augmentation de charge d'un montant de 326 886DT.

CHV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies à la BH sur des contrats collectifs vie et aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 4 606 980 DT en 2008 contre 4 699 769 DT en 2007.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 4 377 881 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique vie en 2008 est de 1 115 677DT contre 846 030 DT en 2007, soit une augmentation 269 647DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2008 et 2007 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	34%	66%	17%	83%
- Salaires	18%	82%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	50%	50%

Dans la même rubrique frais d'exploitation, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2008 pour un montant de 109 083 DT contre 79 542 DT en 2007.

CHV9 - Charges des placements

Le compte charges des placements global dégage un montant de 39 428 DT en 2008 contre 32 369 DT en 2007, soit une augmentation de 7 059 DT.

La charge de gestion des placements pour un montant de 39 428 DT en 2008 contre 32 369 DT en 2007 qui provient des intérêts servis sur dépôts aux réassureurs en assurances vie.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire en 2008 de 2 036 167 DT contre 1 923 645 DT en 2007.

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE**PRNV1 - Primes acquises**

Le solde du poste primes acquises s'élève au 31/12/2008 à 12 250 411DT contre 10 930 216 en 2007, soit une augmentation de 1 320 194 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Primes émises	14 406 038	11 777 934	2 628 104
- Acceptations	95 462	177 419	-81 957
- Variation des primes émises non acquises	-506 008	954 687	-1 460 695
- Variation des primes émises non acquises sur acceptation	34 500	-15 305	49 805
- Primes à annuler	70 539	-6 153	76 692
Sous-total 1	14 100 531	12 888 582	1 211 949
- Primes cédées	-2 330 984	-2 109 251	-221 733
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	480 863	150 885	329 978
- Participation aux bénéficiaires sur cession			
Total	12 250 410	10 930 216	1 320 194

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2008 un montant de 4 992 649 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 Arrêté du Ministère des Finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques vie	17 442 936
- Provisions techniques non vie	28 451 222
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	60 299 815
- Produits des placements globaux	4 992 649

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 2 355 678 DT pour l'exercice 2008 contre un montant de 1 320 168 DT au titre de l'exercice 2007.

CHNV1 : Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 11 465 252DT pour l'année 2008 contre 8 853 492DT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 2 611 760 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
Sinistres payés	-9 213 275	-8 760 374	-452 901
Part des réassureurs dans les sinistres	800 288	348 022	452 266
Variation des provisions pour sinistres	-2 971 719	-581 542	-2 390 177
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	-80 546	140 402	-220 948
Total	-11 465 252	-8 853 492	-2 611 760

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
Provisions pour risques en cours Automobile	-502 344	46 475	- 548 819
Total	-502 344	46 475	-548 819

CHNV3 - Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 141 990 DT contre 101 770 DT en 2007, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Participations aux bénéfices servies	-141 990	-101 770	-40 220
<u>Total</u>	<u>-141 990</u>	<u>-101 770</u>	<u>-40 220</u>

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » et qui totalisent un montant de 669 897 DT en 2008 contre 672 373 DT en 2007.

Le poste « frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 4 377 881 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie en 2008 est de 3 219 720 DT contre 2 501 533 DT en 2007, soit une augmentation de 718 187D.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2008 et 2007 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	34%	66%	17%	83%
- Salaires	18%	82%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	50%	50%

Dans la même rubrique frais d'exploitation figure la commission reçue des réassureurs en 2008 pour un montant de 548 650 DT contre 465 107 DT en 2007.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de 844 465 DT en 2008 contre un résultat bénéficiaire de 632 798 DT en 2007.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

	2008	2007	Variation
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-844 465	632 798	-1 477 263
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167	1 923 645	111 378
Produits des placements	3 548 424	1 994 935	1 553 489
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-50 764	-49 719	-1 045
Correction des valeurs sur placements	-42 484	-61 492	20 152
Pertes provenant de la réalisation des placements			
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-2 355 678	-1 320 168	-1 035 510
Résultat des activités ordinaires	2 291 201	3 119 999	-828 798
Impôts sur le résultat	-38 003	-554 090	504 388
Effet des modifications comptables	676 469	-	676 469
<u>Résultat net de l'exercice après modification comptable</u>	<u>2 929 667</u>	<u>2 565 909</u>	<u>363 758</u>

C2-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	8 169 355	7 684 463	7 684 463	484 892
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	15 703 649	14 938 962	14 938 962	764 687
Parts d' OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396	550 396	
Autre parts d' OPCVM	637 539	637 539	637 539	
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 470 413	23 970 413	23 970 413	500 000
Prêts hypothécaires	4 150 000	4 150 000	4 150 000	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	270 457	270 457	270 457	
Autres dépôts	9 192	9 192	9 192	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
<u>Total</u>	<u>54 961 001</u>	<u>53 211 422</u>	<u>53 211 422</u>	<u>1 749 579</u>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	45 894 158	45 894 158	45 894 158	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les				

C3-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2006</i>					
Règlements cumulés	5 273 933	6 300 882	6 068 474		
Provisions pour sinistres	1 873 473	4 877 249	9 507 886		
Total charges des sinistres	7 147 406	11 178 131	15 576 360		
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426		
% sinistres / primes acquises	39%	55%	61%		

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	5 970 652	8 524 048	8 642 090	5 225 619	
Provisions pour sinistres	3 081 726	8 290 299	13 407 260	9 326 079	
Total charges des sinistres	9 052 378	16 814 347	22 049 350	14 551 698	
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426	24 725 144	
% sinistres / primes acquises	50%	82%	87%	59%	

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	6 594 015	10 293 644	10 134 564	7 541 745	5 705 997
Provisions pour sinistres	3 631 367	10 256 118	16 619 461	12 522 340	12 636 356
Total charges des sinistres	10 225 382	20 549 762	26 754 025	20 064 085	18 342 352
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426	24 725 144	27 107 998
% sinistres / primes acquises	56%	100%	105%	81%	68%

C4-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	254 384		254 384
Revenu des participations	145 031	206 108	351 139
Revenu des autres placements	335 643	1 697 925	2 033 568
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	2 338 915	14 642	2 353 557
Total des produits de placements	3 073 973	1 918 675	4 992 649
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)		90 192	90 192
Autres frais (ajustement sur valeur)			
Total des charges de placements		90 192	90 192

5-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	12 484 984	492 543	29 939	13 007 466
Charges de prestations	3 556 701	529 681	24800	4 111 182
Charges des provisions d'assurance vie	1 847 591	346 311	17 283	2 211 185
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	7 080 692	-383 449	-12 144	6 685 099
Frais d'acquisition	-4 606 980			-4 606 980
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-115 511	-808 574	-231 021	-1 155 105
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 667 959	-22 337	-33 505	-5 762 085
Produits nets de placements	72 211	1 083 168	288 845	1 444 224
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	72 211	1 083 168	288 845	1 444 224
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 263 846			-1 263 846
Part des réassureurs dans les charges de prestations	561 876			561 876
Part des réassureurs dans les charges de provisions	261 816			261 816
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	109 083			109 083
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-331 071			-331 071
Résultat technique	1 153 873	677 382	243 196	2 036 167

C6-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquise	6 115 017	873 588	1 364 652	1 460 006	343 475	3 943 793	14 100 532
Primes émises	6 584 359	799 185	1 458 030	1 445 142	341 530	3 943 793	14 572 039
Variation des primes non acquises	-469 342	74 403	-93 378	14 864	1 945		-471 508
Charges de prestation	-8 303 468	-285 946	-166 201	-457 079	-20 644	-3 454 001	-12 687 338
Prestations et frais payés	-5 057 825	-101 347	-99 147	-312 386	-153 919	-3 488 651	-9 213 275
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 245 644	-184 599	-67 055	-144 693	133 276	34 650	-3 474 065
Solde de souscription	-2 188 451	587 643	1 198 451	1 002 927	322 831	489 792	1 413 193
Frais d'acquisition	-449 216	-30 027	-66 111	-79 508	-43 953	-1 082	-669 897
Autres charges de gestion nettes	-1 515 040	-363 879	-221 477	-417 652	-127 835	-573 838	-3 219 721
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 964 256	-393 906	-287 588	-497 160	-171 788	-574 920	-3 889 617
Produits nets de placements	1 377 154	67 707	73 703	745 733	-5 683	97 063	2 355 677
Participation aux résultats			-99 573	-36 514	-5 903		-141 990
Solde financier	1 377 154	67 707	-25 870	709 219	-11 586	97 063	2 213 687
Part des réassureurs dans les primes acquises	-343 814	-339 706	-560 156	-946 118	-141 190		-2 330 984
Part des réassureurs dans les prestations payées	381 687	336 996	54 142	18 182	9 281		800 288
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-231 745	-245 724	44 466	852 460	-19 140		400 317
Commissions reçues des réassureurs	40 765	75 677	176 419	233 199	22 589		548 649
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-153 106	-172 757	-285 128	157 723	-128 461		-581 729
Résultat technique	-2 928 659	88 687	599 865	1 372 709	10 996	11 935	-844 465

Informations complémentaires

Provisions pour primes non acquises clôture	2 892 692	76 585	437 987	6 732 329	31 691		10 171 283
---------------------------------------------	-----------	--------	---------	-----------	--------	--	-------------------

Provisions pour primes non acquises ouverture	2 423 350	150 988	344 609	6 747 193	33 636	-	9 699 776
Provisions pour sinistres à payer à la clôture*	13 245 678	616 723	376 462	2 005 403	-114 113	1 146 600	17 276 753
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture*	10 502 378	432 124	309 407	1 860 710	19 163	1 181 250	14 305 032
Autres provisions techniques clôture	500 186						
Autres provisions techniques ouverture							502 344
A déduire :							
Provisions devenues	-	-	-	-	-	-	-

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE

Libellé	2004	2005	2006	2007	2008
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	3 810 440	3 009 210	3 901 559	23 927	28577
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	6 097	1 078	5 000	9 847	4650
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	5 467 347	6 118 423	6 766 236	8 488 513	10 459 138
- Montant minimum de participation	3 816 537	3 010 288	3 906 559	33 774	
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	3 816 537	3 010 288	3 906 559	33 774	

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	Total
Primes	13 007 466
Charges de prestations	-4 111 182
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-2 211 185
Solde de souscription	6 685 099
Frais d'acquisition	-4 606 980
Autres charges de gestion nettes	-1 155 105
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 762 085
Produits nets de placements	1 444 224
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 444 224
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 263 846
Part des réassureurs dans les charges de prestations	561 876
Part des réassureurs dans les charges de provisions	261 816
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	109 083
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-331 071
Résultat technique	2 036 167
Informations complémentaires	
Montant des rachats	46 345
Intérêts techniques bruts de l'exercice	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	14 100 532
Primes émises	14 572 039
Variation des primes non acquises	-471 508
Charges de prestation	-12 687 340
Prestations et frais payés	-9 213 275
Charges des provisions pour prestations diverses	-3474065
Solde de souscription	1 413 193
Frais d'acquisition	-669 897
Autres charges de gestion nettes	-3 219 721
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 889 617
Produits nets de placements	2 355 677
Participation aux résultats	-141 990
Solde financier	2 213 687
Part des réassureurs dans les primes acquises	-2 330 984
Part des réassureurs dans les prestations payées	800 288
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	400 317
Commissions reçues des réassureurs	548 650
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-581 729
<u>Résultat technique</u>	<u>-844 466</u>
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	10 171 283
Provisions pour primes non acquises ouverture	9 699 776
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	17 276 753
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	14 305 032
Autres provisions techniques clôture	502 344
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	-

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 2 694 081D

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 26 191 363

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 19 902 538 D
- affaires agents généraux pour 4 900 068 D
- affaires courtiers pour 1 388 757 D

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : -11 408 455

Il s'agit des décaissements pour paiements des sinistres soit :

- règlements sinistres pour 11 890 197 D
- règlements rachats capitaux pour 37 918D
- encaissements recours sur sinistres 519 669D

1-3 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 1 619 382D

1-4 Encaissement des sinistres pour les cessions

Il s'agit de sommes perçues des réassureurs pour un montant de 83 088 D

1-5 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à 1 283 888 D
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 4 208 374 D

1-6 Sommes versées pour participation aux bénéfices pour un montant de total de 3 741 773 D

1-7 Taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 1 455 841
-

1-8 produits financiers reçus

Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 2 216 105 DT.

2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements : - 1 669 214D

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 67 175 883 D

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 65 506 669 D

3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement : -1 456 250D

Il s'agit de dividendes et autres distributions pour un montant de 1 456 250D

4 Variation de trésorerie : - 431 382D

5 Trésorerie de début d'exercice : 783 835 D

6 Trésorerie de fin d'exercice : 352 453D

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent

une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « *ASSURANCES SALIM* » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « *ASSURANCES SALIM* » a constaté pour la première fois la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », sur une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge.

L'autorité de contrôle a autorisé la méthode utilisée par la société sous réserve du maintien parmi les capitaux propres d'une réserve pour risques généraux d'un montant de 877 000 DT, et ce en attendant que la société « *ASSURANCES SALIM* » arrête définitivement une méthode d'estimation de cette provision et accomplisse les procédures de dépôt exigées suite à la révision de la nouvelle fiche technique.

- La société « *ASSURANCES SALIM* » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 505 647 Dinars au 31 Décembre 2008 contre 1 126 918 Dinars au terme de l'exercice 2007, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons

pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ASSURANCES SALIM » à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2008, une participation de 0,58 % du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

2

Tunis le 30 Avril 2009

La Générale d'Audit et Conseil
Chihèb GHANMI

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles :

I- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Associé
- 1.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit en 2008 à un emprunt obligataire de deux millions de Dinars émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » à échoir dans 15 ans dont 2 années de grâce, et qui est rémunéré à un taux annuel de 7%.
Le montant des produits à recevoir constaté en 2008 s'élève à 85 151 Dinars.
- 1.2 La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat collectif décès a été fixée à 40% des primes nettes, et ce conformément à la convention de la bancassurance.
Le montant de cette commission s'élève pour l'exercice 2008 à 913 899,432 Dinars.

**II- CONVENTIONS ANTERIEURES DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE
AU COURS DE L'EXERCICE**

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Associé
 - 1.1 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le produit de la location au titre de l'exercice 2008 s'élève à 254 384 Dinars hors taxes.
 2. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Associé
 - 2.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») trois convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 3 050 000 Dinars.
La société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.
-

3. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Associé

3.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».

Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »

- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2008, ont été facturés pour un montant de 12 546 Dinars TTC.

4. Personne concernée: la « SOPIVEL »: filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »

4.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SOPIVEL » une convention qui porte sur la réalisation d'une mission de maîtrise d'ouvrage délégué pour le projet de construction d'un immeuble à usage de bureaux et de commerce.

5. Personne concernée: la « STIMEC »: filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »

5.1 La société « ASSURANCES SALIM » s'approvisionne en imprimés de gestion auprès de la société « STIMEC ». Le montant de ces achats, au titre de l'exercice 2008, s'élève à 70 728 Dinars TTC.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis le 30 Avril 2009

**La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI**

**GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS**

2009 AS 1343
